



À LA UNE

**SERVICE DE
PROXIMITÉ**

P. 12



CORDOUAN

**400 ANS
EN FANFARE**

P. 19



EAU POTABLE

**DES FACTURES
LIMPIDES**

P. 25

LE JOURNAL DE LA VILLE DE ROYAN

PRINTEMPS 2011

RoyanLE MAG

N°001

« LE LION EST MORT » »

**Claude Caillé,
fondateur du zoo
de La Palmyre,
nous a quittés
le jeudi 17 mars 2011**

Plus d'infos sur www.ville-royan.fr & www.royan-tourisme.com



ÉDITO

Enfin le printemps ! Après cet hiver interminable, plein de drames dans le monde : tsunami japonais, guerre civile ivoirienne, massacres libyens, et bien d'autres encore... Comme notre Royan peut sembler calme devant ce bruit et cette fureur !

« Mon Dieu, mon Dieu, la vie est là, Simple et tranquille. Cette paisible rumeur-là Vient de la ville ».

Comme l'écrivait Paul Verlaine, repris par nos amis du Club des Poètes de François Fuentes. Soyons bien conscients de notre chance, même si tout n'est pas rose, de vivre dans notre douce France.

La vie municipale est de nouveau apaisée, avec une majorité qui agit et réalise progressivement le programme sur lequel elle a été élue et une opposition qui contrôle. A cet égard, il serait plus juste de dire des oppositions : les uns contestent et proposent dans un esprit constructif ; un groupuscule d'autres, au contraire, critique systématiquement, négativement, stérilement, notamment dans des tracts misérables. Ils demeurent animés par l'amertume d'avoir été congédiés sans appel par le scrutin du 6 juin 2010 et de ne plus pouvoir faire leurs petites affaires dans une ville qu'ils croyaient leur chasse gardée.

Mais je m'arrête, car ils ne méritent pas plus ! Comme le conseillait Chateaubriand : soyons avares de notre mépris, car il y a beau-

coup de nécessiteux du côté de ces censeurs vétilleux qui ont cautionné ou laissé passer des affaires ultra-sensibles telles que les emprunts toxiques ou le marché du mobilier urbain (Cf. article de Didier Simonnet et communiqué de presse en page 4).

Regardons résolument vers l'avenir.

À l'écoute de la population, **nous sommes tous mobilisés pour vous aider à régler les problèmes de la vie quotidienne** : propreté, pollution, sécurité, stationnement, circulation, voirie, prix de l'eau, logement, etc...

Le présent magazine vous donnera ainsi des informations précises sur plusieurs de ces sujets. De plus, **je me tiens toujours à votre disposition sur le 06 11 30 19 20**. Dans le même esprit, nous avons mis en place des délégués de quartier (Cf. article en page 5) qui doivent être vos relais vers les élu(e)s référent(e)s, pour solutionner les difficultés auxquelles vous pouvez être confrontés, naturellement dans la limite de nos moyens qui ne sont pas indéfiniment extensibles, puisque **nous nous sommes engagés à ne pas augmenter les impôts locaux**.

Il convient aussi de savoir que **certaines compétences relèvent de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA - 107, Avenue de Rochefort à Royan Tél : 05 46 22 19 20)**. C'est donc à elle qu'il faut s'adresser pour tout ce qui a trait aux transports en commun, à l'enlèvement des ordures et déchets verts ou professionnels, à l'assainissement et au traitement des eaux usées...

À côté de l'attention portée aux légitimes préoccupations des habitants et résidents secondaires, ainsi que des estivants, la responsabilité des élu(e)s est aussi de préparer l'avenir de la cité. **Il ne suffit pas d'être gestionnaire, il faut également être visionnaire.**

Beaucoup d'opérations sont en cours de réalisation ou en gestation. On entend parfois, jusques et y compris dans la bouche de certains opposants au Conseil municipal, dire que Royan stagne, qu'il n'y a aucun grand projet, que la ville s'enfonce...

S'il ne se passe rien à Royan, si la ville n'a plus aucun intérêt, je ne vois pas pourquoi **France 3 a décidé, avec mon soutien, d'y installer, à partir de ce mois de juin, un Bureau d'Information Permanent**. Ce BIP sera la seule délocalisation de la grande chaîne de télévision en 2011. Il contribuera, à coup sûr, au rayonnement de notre ville, du Pays Royannais et de notre département.

À cet égard, je me félicite de l'excellent esprit de coopération qui règne avec la Communauté d'Agglomération et avec le Conseil Général dont je salue le renouvellement, avec la brillante réélection des 2 conseillers généraux représentant Royan ouest et Royan est : Michel Servit et Dominique Bussereau. Je n'oublie pas non plus le Conseil Régional avec lequel je souhaite poursuivre un partenariat fructueux.

Les mois qui viennent vont voir l'aboutissement ou le lancement de nombreux chantiers : la halle aux sports (espace Cordouan) ; le skatepark ; l'épicerie sociale de Marne-Yeuse ; l'achèvement de la 2^e tranche de la Cité blanche, future résidence Pierre Lis ; la restructuration du boulevard Garnier, la réaffectation de la piscine de Foncillon et du Nautille, de l'ancien Lycée Pierre et Marie Curie (Cf. ma lettre à la Présidente du Conseil Régional en page 3).

Royan continue donc de bouger, y compris dans le domaine des fêtes et animations, avec toute une série de manifestations culturelles et d'attractions : le 400^e anniversaire du Phare de Cordouan ; la grande roue ; les concerts, et bien sûr « le Violon sur le Sable ».

Alors, souvenons-nous que la vie est comme la mer : elle ne porte que ceux qui bougent !

Très cordialement

Didier Quentin,
Député-Maire de Royan



Royan, le 25 mars 2011

VILLE DE ROYAN



Didier QUENTIN
Député - Maire de Royan

Madame Ségolène ROYAL
Présidente du Conseil Régional
de Poitou-Charentes
15 rue de l'Ancienne Comédie
BP 575
86021 POITIERS CEDEX

Madame la Présidente,

Par un courrier en date du 4 mars dernier, vous m'avez confirmé la décision du Conseil Régional de Poitou-Charentes de vendre l'ancien Lycée Pierre et Marie CURIE à Vinci Immobilier qui a fait la meilleure offre, en termes de prix.

Vous me précisez que ce Groupe propose la réalisation d'un ensemble immobilier de logements, avec à la fois une mixité intergénérationnelle et des logements sociaux, ainsi qu'une partie commerciale et professionnelle. A cela s'ajoutent une résidence pour personnes âgées et un espace petite enfance.

Je prends acte de la décision de la Région : mais je regrette toutefois que vous n'ayez pas imposé la réalisation de plus de logements sociaux que ceux strictement prévus par le Plan Local d'Urbanisme, soit 20 % ; et ce d'autant qu'à ma connaissance d'autres offres proposaient un pourcentage plus élevé.

En effet, je garde en mémoire plusieurs déclarations de votre part, et encore récemment sur la radio Demoiselle FM, le lundi 14 mars, où vous dénonciez, je vous cite : « le manque criant de logements sociaux à Royan, car le Maire ne respecte pas le quota de ces 20 % » (sic).

Je pensais donc que vous auriez à cœur, en imposant plus de 20 % de logements sociaux à votre acquéreur, d'aider la ville à rattraper le retard considérable pris, depuis de nombreuses années, par mes prédécesseurs...

En ce qui me concerne, depuis 3 ans que j'ai été élu Maire, j'ai mis des terrains à la disposition d'organismes de logements sociaux, pour qu'il y soit réalisé 100 % de logements accessibles.

De plus, je mets en vente un terrain où j'impose 40 % de logements sociaux et je proposerai dans le prochain PLU de porter à 25 % au moins le nombre de ces logements devant être réalisés, en cas de construction d'un immeuble comprenant plus de 5 habitats.

J'espère donc que mon équipe municipale ne sera plus la cible d'attaques injustes et infondées !

Cela dit, j'ai l'intention de répondre à votre souhait de voir le projet choisi par vos soins disposer rapidement d'un permis de construire.

Loin de céder à je ne sais quelles manœuvres dilatoires, j'entends bien que cet espace de plus de 10 000 m² situé en plein cœur de Royan échappe, dans les meilleurs délais, à l'état de déshérence déplorable dans lequel il a été trop longtemps abandonné !

Je tiens donc à vous assurer de mon engagement pour faire en sorte que cette opération soit un facteur de revitalisation de ce quartier et concoure aussi à la redynamisation des entreprises du bâtiment de notre région, au bénéfice de l'emploi de jeunes du pays royanais.

Avec par avance toute ma gratitude pour votre esprit de coopération, et restant à votre disposition pour les modalités pratiques de réalisation de ce programme immobilier, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

Didier Quentin

Didier QUENTIN
Portable : 06 11 30 19 20

SOMMAIRE

Printemps 2011 • N° 8

04 | INFOS

12 | À LA UNE

CCAS : UN SERVICE DE PROXIMITÉ, UN SERVICE POUR TOUS

14 | JEUNESSE & SPORTS

LES 48H DE ROYAN ■ COMME SUR DES ROULETTES ■ ROYANTURIERS

16 | CULTURE

MOIS DE L'ARCHITECTURE ET DU CADRE DE VIE ■ DES VERNISSAGES PAS SI SAGES !

■ « AU BONHEUR DES PLANCHES ! », UNE RÉUSSITE ■ GARDEZ LE CONTACT !

■ LES ORIGINES DU BLASON DE ROYAN

■ ROYAN EN MUSIQUE

20 | SCOLARITÉ

LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE

21 | ASSOCIATIONS

GARDEN BRIDGE CLUB ROYANNAIS

■ ROYAN ACCUEIL

22 | CADRE DE VIE

HPME : ON N'EST PAS TOUJOURS

À LA PLAGE... ■ À VOS BOUTURES !

■ UN SERVICE QUI SE MET AU VERT

■ L'EAU ... À LA LOUPE

26 | SANTÉ

« NOUS Y ÉTIIONS. PAROLES D'HABITANTS »

■ DOUBLE NEUF ■ UN GRAFFITI POUR

EPODE ■ FRAICH'ATTITUDE

28 | ÉTAT CIVIL

30 | OPPOSITIONS

- Directeur de la publication : Didier Quentin
- Maquette, mise en page : MICRO-MEDIA
- Impression : Impression Atlantique Offset
- Mairie de Royan : 80 avenue de Pontailiac
- Tél : 05.46.39.56.56
- Dépôt légal n° 1189





PHOTO : D.R.



LA VÉRITÉ SUR LES FINANCES DE LA VILLE

Didier Simonnet, 2^e adjoint chargé des Finances, répond aux contre-vérités diffusées par MM. Le Gueut et Chabaneau.

Le 11 mars, le compte administratif 2010 (c'est-à-dire le document qui retrace l'exécution du budget voté l'année précédente) a été approuvé par le Conseil Municipal.

L'excédent, dégagé fin 2010, a été proche de 2 400 000 €. Il s'agit d'un véritable excédent, à la différence de celui « mirabolant » de 2007, dont MM. Le Gueut et Chabaneau nous rebattent les oreilles. En effet, ce pseudo excédent de 2007 résultait d'un tour de passe-passe : lors de la renégociation qui a abouti à un « emprunt toxique », le maire de l'époque et son adjoint aux finances ont fait en sorte de ne payer aucun remboursement pour cet emprunt durant l'année 2007. Cet artifice a procuré un effet d'aubaine total de 1 800 000 € en 2007, et a gonflé d'autant l'excédent, excédent artificiel et boomerang. Il aurait mieux valu payer cette somme, plutôt que de souscrire un tel emprunt toxique, laissé en héritage aux successeurs : « après nous le déluge ! ».

La ville s'est désendettée en 2010 de plus de 1 200 000 €. Ce résultat positif a pu être obtenu par une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement. Celles-ci ont augmenté de seulement 2.4% (et non pas de manière irresponsable, comme écrit dans le tract susmentionné !). Toutefois, notre stock de dettes reste trop élevé. C'est la conséquence du **formidable endettement laissé par l'ancien maire Henri Le Gueut (endettement supplémentaire de 12 millions d'euros, soit un accroissement de notre stock de dettes de + 24%, et ce en moins de deux ans !)**, ce qui réduit d'autant nos marges de manœuvre. Et dire qu'en plus, cet

ancien maire voulait créer fin 2007 une salle pharaonique de spectacles au Palais des Congrès pour plus de 13 millions d'euros !! Didier Quentin a heureusement mis fin à ce projet totalement déraisonnable pour nos finances. **Ce même 11 mars, le budget 2011 de la ville a également été voté par le Conseil Municipal, sans hausse des taux communaux, comme nous nous y étions engagés.** L'exécution de ce budget risque malheureusement d'être entravée par deux événements indépendants de l'équipe municipale actuelle :

- les conséquences de l'emprunt « toxique » souscrit en 2007, dans le cadre de cette très mauvaise renégociation. Contrairement à certaines assertions, la ville, depuis 2009, cherche « à sortir » de cet emprunt et elle est intervenue au plus haut niveau auprès des dirigeants de la banque concernée ; mais les pénalités à supporter sont très élevées (plus de 50% du montant de cet emprunt !) et la conjoncture actuelle n'est pas favorable.
- La condamnation de la ville pour le marché de mobilier urbain passé en 2007. Elle pourrait avoir à verser 1 430 000 € à une société s'estimant lésée. Ici aussi, contrairement à des allégations mensongères, la ville s'est défendue énergiquement et elle a fait appel du jugement auprès de la Cour administrative de Bordeaux, tant sur la forme que sur le fond.

Et que dire, dans ce même budget 2011, de l'abandon de recettes (loyer et taxe foncière) pour 100 000 € que la ville a été obligée de consentir pour permettre de voter le budget de la régie des Jardins du Monde ! Encore un héritage d'un passé où il était facile de dépenser l'argent du contribuable ! Malgré ces handicaps dus à la mauvaise gestion de MM. Le Gueut et Chabaneau, **le budget 2011 permettra d'engager près de 8 millions d'euros de travaux et d'équipements, et de poursuivre le désendettement de notre ville.** ■

● FOCUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU DÉPUTÉ MAIRE DE ROYAN, LE 17 FÉVRIER 2011, À LA SUITE DE LA CONDAMNATION DE LA VILLE DANS L'AFFAIRE DU MOBILIER URBAIN

Par un jugement rendu le 17 juin 2010, le Tribunal Administratif de Poitiers avait déclaré la Commune de Royan responsable des préjudices résultant pour la Société Philippe Védiaud Publicité de l'ILLÉGALITÉ DE LA DÉCISION PRISE SOUS LA MANDATURE D'HENRI LE GUEUT LE 29 OCTOBRE 2007, par la Commission d'appel d'offres qui avait écarté la proposition de l'entreprise. Le Tribunal Administratif indiquait alors que la Société Philippe Védiaud Publicité avait été « privée d'une chance sérieuse d'obtenir le marché de mise à disposition, installation, maintenance, exploitation de mobiliers urbains à Royan, et que par suite, elle pouvait prétendre à être indemnisée de la totalité du manque à gagner ». Le Tribunal Administratif avait ensuite désigné un expert pour « déterminer, pour la durée prévisionnelle du marché, le manque à gagner subi par la Société Philippe Védiaud Publicité ». A l'audience du Tribunal Administratif de Poitiers de ce jeudi 17 février 2011, la ville de Royan a été condamnée à verser à la Société

Philippe Védiaud Publicité une indemnité de 1 369 084 € assortie des intérêts au taux légal depuis le 15 janvier 2009. Ces intérêts, à la date du 16 février 2011, se montent à près de 60 000 €, la ville de ROYAN a donc été condamnée à verser au total une somme de plus de 1 400 000 € ! Dès que le jugement aura été notifié à la commune de Royan, une requête en annulation contre le jugement du 17 juin 2010 et celui du 17 février 2011 sera déposée devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux. Parallèlement, sera introduite une requête, afin d'obtenir un sursis à exécution de la condamnation. **J'ENTENDS DONC BIEN USER DE TOUS LES MOYENS DE FOND ET DE PROCÉDURE POSSIBLES POUR ÉVITER À LA VILLE, ET AUX CONTRIBUABLES ROYANNAIS, D'AVOIR À SUBIR LES CONSÉQUENCES DE CETTE AFFAIRE. JE ME RÉSERVE NATURELLEMENT LE DROIT -LE MOMENT VENU- DE FAIRE LES COMMENTAIRES QUI S'IMPOSENT POUR ÉCLAIRER PLEINEMENT LA POPULATION ROYANNAISE...**



ÉLUS ET DÉLÉGUÉS DE QUARTIER

QUARTIERS	ÉLUS RÉFÉRENTS	DÉLÉGUÉS DE QUARTIER
1 Port/Front de Mer	SERVIT Michel 06 30 60 48 51	Dr Jacques GÉ / Jackie LAPERCHÉ 06 60 29 27 50
2 Foncillon	BARRAUD-DUCHERON Dominique 07 86 43 42 72	Francine VIGNAUD 06 77 46 50 61 / Jean-Noël ROY 06 07 41 93 74
3 Notre-Dame	WILLMANN Véronique 06 13 46 37 64	Isabelle DEBETTE 06 48 91 75 16
4 Les Gardes	CIRAUD-LANQUE Eliane 06 77 70 66 89	Jean-Loup WINCKEL 05 46 38 24 72 / Gaëtan MARTINEZ 06 60 73 87 56
5 Le Chay	MEGLIO Sauveur 07 86 29 25 60	
6 Les Brandes	PATRUX Jean-Claude 06 09 03 99 99	
7 Pontailiac	SERRE Nelly 06 23 51 48 13	
8 La Renaissance	RÉVOLAT Pascal 07 86 29 25 86	
9 La Métairie	LABIA Jacques 06 16 53 01 56	Robert CHAPPET 05 46 38 47 56 / Jackie DUVERGER 05 46 39 30 13
10 Les Roujassiers	DAUZIDOU Marie-José 07 86 29 30 96	Christophe MELEARD 06 61 76 37 44 / Christine RIBOT 05 46 38 33 19
11 Les Perches	COASSIN Daniel 07 86 27 82 19	
12 Le Fief	PELTIER Marie-Noëlle 06 22 73 06 01	Marie-Josèphe CHOBLET 06 61 56 74 51 / Maurice BERNIER 05 46 38 56 60
13 Jules Ferry	LECOMTE-RULLIER Hélène 06 28 58 61 67	Françoise ROULLIN 05 46 05 46 07 / Pierre HÉDIN 06 82 11 35 10
14 Saint Pierre	BESSON Didier 06 26 54 43 12	Georges ZERROUKI 05 46 05 47 81 / Michel MIROUZE 06 88 13 16 10
15 Tache Verte	ROY Eva 06 70 55 22 03	Maurice BEBIEN 05 46 06 67 43
16 Les Cyprès	FAUQUET-MOLL Elisabeth 07 86 15 21 77	Serge CHUPIN 06 77 19 21 03
17 L'Oasis	FILOCHE Gérard 06 81 25 90 62	Jean BALLAND 05 46 05 82 60
18 Marne-Yeuse	PAVON Yannick 07 86 27 84 38 DESCHAMP Marie 06 59 39 90 35	Yolande SARDIN 05 46 02 16 39 / Benoit PUY 05 46 23 81 50 André DELAGE 06 61 75 71 01
19 Vallières	FILOCHE Gérard 06 81 25 90 62	Catherine BARBARY 05 46 05 14 86
20 Maisonfort	LEFEVRE Nancy 06 67 71 36 05	Jean-Marie OUVREARD 05 46 06 74 24 / Alain BURBACH 06 84 94 47 48
21 Zone Commerciale	DOUMECQ Marie-José 06 79 09 96 32	Didier VINCENT 05 46 22 18 40 / Jean-Pierre MICHAS 09 64 32 61 96
22 Bernon/Pousseau	SIMONNET Didier 06 70 06 82 01	Lionel SEUREAU 05 46 39 21 89 / Gérard MILLEROUX 05 46 39 96 48
23 Châtellard	CAU Philippe 06 83 39 41 77	Jérôme TANTIN 06 73 96 95 03 / Martial RENOLEAU 05 46 39 23 44



ACCESSIBILITÉ : UN ÉTAT D'ESPRIT !

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », a fait de l'accessibilité un chantier prioritaire dans nos communes. La nouvelle Commission d'accessibilité de la ville de Royan permettra d'œuvrer en ce sens de façon efficace.

Accueil touristique, établissements recevant du public, personnes âgées, la ville de Royan est concernée à plus d'un titre par les dispositions législatives imposant l'accessibilité des personnes handicapées dans tous les domaines de la vie sociale. C'est pourquoi, le 22 novembre 2010, la **Commission d'accessibilité de la ville** a vu le jour, avec, à sa tête, Eva Roy, conseillère déléguée en charge du handicap et de l'accessibilité. Soucieuse de lancer ce grand chantier de l'adaptation de l'espace public de la commune, Madame Roy a à cœur de rencontrer les populations concernées par ces agencements, pour connaître leurs attentes. Elle souhaite ainsi valoriser le potentiel touristique de la commune et satisfaire les besoins actuels et futurs de la population. Il s'agit d'un projet structurant et au coût important pour notre station, qui est également porté par Marie-Noëlle Peltier, adjointe aux travaux, et Marie-Josée Doumécq, conseillère déléguée à la circulation. La création de la Commission a été rapidement suivie d'effets et la Mairie dispose désormais d'un **bureau d'accueil accessible à tous**. Il reste encore beaucoup à faire mais dorénavant, le chantier de l'accessibilité est lancé. ■

LA ROUE TOURNE !

Grande nouveauté 2011 : la ville de Royan a sa grande roue. Cette initiative originale et ludique s'inscrit dans les manifestations organisées à l'occasion du 400^e anniversaire du Phare de Cordouan.

Après de longues discussions entre le Comité des Fêtes de Royan et les élus de la commune, il a été décidé, en accord avec l'association des commerçants des Voûtes du Port, d'installer, à titre expérimental, une grande roue sur le parking du bac. En bord de mer, l'attraction offre une vue panoramique sur les beautés de notre estuaire et, bien entendu, sur le « Roi des Phares ». **7 minutes pour survoler la Côte de Beauté**, en famille ou entre amis. Il y a fort à parier que le succès sera au rendez-vous. ■



PHOTO : D.R.

DÉFIBRILLATEURS

La ville de Royan, avec le concours de la fondation « CNP Assurances et actions mécénat » a installé sur des axes et sites qui accueillent un large public sept défibrillateurs. Un huitième a été offert par le club service du Rotary de Royan.

Ils doivent permettre d'intervenir rapidement en cas de malaise cardiaque et ainsi de sauver des vies humaines. Pour retrouver toutes les implantations des défibrillateurs sur la commune, vous pouvez consulter le site de la ville de Royan www.ville-royan.fr à la rubrique Santé.

Défibrillateur du marché ▼



PHOTO : D.R.

LES PALMES DU COURAGE

Lundi 21 février, Didier Quentin, Député-Maire de Royan, accompagné pour l'occasion de nombreux élus, a remis à Edouard Boulay, 21 ans, la médaille de bronze de la ville pour acte de courage et de dévouement.

Edouard Boulay, honoré pour avoir sauvé la vie de Daniel Martin et de son fils Hugo.



PHOTO : D.R.

En août 2009, sur la plage du phare de la Coubre, Edouard Boulay, adepte de body surf, sauve de la noyade Daniel Martin et son fils Hugo. Ces derniers, qui entretiennent depuis avec le jeune homme des relations suivies, avaient tenu à faire le déplacement, en famille, pour être présents lors de la cérémonie et manifester une fois de plus leur reconnaissance. L'hommage est certes tardif - il faut le temps nécessaire pour instruire le dossier - mais il arrive comme un cadeau pour les 21 ans du surfeur, fêtés le 10 mars dernier. Il ne reste plus à Edouard qu'à être honoré, ainsi que l'évoquait le Maire, par l'Ordre National du Mérite... ■



LA BASE AÉRIENNE PREND L'AIR

Le premier des trois Meetings de l'Air organisés en France en 2011 aura lieu les 28 et 29 mai prochains sur la base aérienne de Rochefort St-Agnant. Une grande fête de l'aviation pour passer deux jours la tête en l'air.

En mai prochain, sur la base aérienne de Rochefort St-Agnant, le spectacle sera dans le ciel avec des présentations d'avions en vol, de la voltige, des exhibitions de la Patrouille de France et de la Patrouille anglaise Red Arrows. Au sol, des expositions d'aéronefs en service ou de collection raviront les passionnés. Les plus jeunes, en quête de renseignements, pourront également s'informer sur les métiers de l'aéronautique.

La manifestation de Rochefort St-Agnant sera suivie de deux autres meetings, les 18 et 19 juin à Saint-Dizier, les 2 et 3 juillet à Luxeuil. Ces événements se déroulent sous la direction du Général Motte, directeur des meetings de la FOSA (Fondations des Oeuvres Sociales de l'Air). La FOSA a pour mission essentielle de porter assistance aux personnes qui sont dans le malheur ou dans le besoin, par suite d'un accident de la vie, survenu à l'un des leurs, membres de la famille aéronautique civile (DGAC) et militaire (armée de l'air).

Tarifs pour une journée de 10h à 18h : Gratuit pour les moins de 12 ans ; 5 € de 12 à 18 ans ; 10 € pour les plus de 18 ans.

+ d'infos sur : <http://www.meetingaerienrochefort.fr>



7^e CROISADE DES MOTARDS LE DIMANCHE 15 MAI

Au départ il s'agissait d'un pari : « mobiliser la communauté des deux roues pour faire la promotion du don du sang ». A présent, il s'agit d'une réalité qui réunit, depuis 7 ans, plusieurs centaines de « bikers », sur notre Côte de Beauté.

Désormais une file de cylindrées s'étend sur notre pourtour maritime, au mois de mai, avec en guise de tatouage pour les motards une seule et même chasuble floquée « Croisade pour le don du sang ». Chacune de leurs étapes est l'occasion de distribuer des dépliants sur la nécessité du don et sur les modalités techniques de ce dernier.

PHOTO : D.R.



PROGRAMME DU DIMANCHE 15 MAI

09 H 00 : A Chaillevette, accueil et réception par Madame le Maire, ses adjoints, et l'Association « Fêtes & Tourisme », Salle des Fêtes, Place Edmond Besson avec remise des plaques « souvenir », café, galette, etc...

09 h 30 : Départ du matin

10 h 00 : 1^{ère} étape : Saujon

10 h 45 : 2^e étape : Talmont

11 h 15 : 3^e étape : Meschers

11 h 45 : 4^e étape : Saint-Georges

12 h 30 : Retour à Chaillevette pour pique-nique

15 h 00 : Départ de l'après-midi

15 h 30 : 5^e étape : Le Clapet La Palmyre

16 h 30 : 6^e étape : Royan

17 h 00 : 7^e étape : Vaux-sur-Mer

Croisade 2010 sur le Front de Mer de Royan. ►



HOMMAGE DE DIDIER QUENTIN À CLAUDE CAILLÉ

Claude Caillé nous a quittés dans la nuit du 16 au 17 mars 2011. A l'occasion de ses obsèques, en l'Eglise Notre-Dame de Royan, le jeudi 24 mars 2011, Didier Quentin a évoqué la vie et l'oeuvre du fondateur du Zoo de la Palmyre.



Quel plus bel hommage à Monsieur Caillé, à notre ami Claude Caillé, à notre cher Claude, que cette foule immense qui se presse dans l'église Notre-Dame de Royan ! Claude Caillé est parti dans la nuit de mercredi à jeudi dernier pour un ultime voyage. Le guerrier qu'il était, à l'image des Masaïs du Kenya qu'il admirait tant, a rendu les armes, après ce long combat qui avait fait de lui, dans le sens plein du terme, un SURVIVANT, tellement il s'identifiait à une impressionnante et émouvante volonté de vivre.

Il venait de fêter, quelques jours auparavant, son 80ème anniversaire. Il laisse déjà derrière lui un grand vide, pour sa famille et ses nombreux amis, pour celles et ceux qui l'ont entouré jusqu'à la fin, et j'ai une pensée toute particulière pour Françoise, Monique et Nicole, ses auxiliaires de vie. Permettez-moi d'adresser ici, en notre nom à tous, à Irène et à Patrick, à son frère Serge, bien sûr, à tous ses proches, notre très profonde sympathie et de les assurer de notre affectueux soutien.

Claude laisse également près de 1 600 « orphelins », ses animaux si chers à son cœur. Ce cœur qu'il avait « gros comme ça », presque aussi gros que celui de ses girafes dont il m'avait expliqué, une fois, qu'il pesait 6 kilos, pour faire monter le sang jusqu'au sommet de leur long cou... Mais, selon l'expression consacrée « que le spectacle continue ».

Il appartient à Patrick de perpétuer l'œuvre de son père, comme il le fait depuis octobre 2005, lorsque Claude lui a passé le flambeau, la direction du premier parc zoologique privé de France ; et puis ensuite ce sera à Pierre qui a déjà fait, à 20 ans, le choix, le « bon choix », de continuer à maintenir le nom de Caillé au firmament de cet univers animalier.



Je tiens maintenant à revenir sur sa vie et son œuvre, même si elles ont déjà été largement retracées, par ailleurs.

L'homme était un tel monument, ce que nos amis japonais appellent un « trésor vivant », et sa vie si riche et remplie, que l'on ne finirait pas de la conter.

Rien ne prédestinait au départ le jeune Claude, natif de Rochefort, à s'engager dans ce qui fut l'œuvre de toute sa vie, à savoir ce zoo, son zoo.

Issu d'un milieu modeste, il travaille très jeune avec son père, marchand de journaux, et beaucoup ont évoqué le

souvenir de ce garçon vendant à la criée les gazettes sur la place Colbert. Nous n'oublions pas non plus ses performances sportives de cycliste.

Il a juste une vingtaine d'années lorsqu'il rencontre celle qui deviendra son épouse, Irène.

Par la suite, il va régulièrement aider son beau-frère, propriétaire d'un parc zoologique près de Limoges.

Il se découvre alors une passion pour les animaux. En 1957, on retrouve Claude sillonnant la France avec son petit zoo ambulant. Son épouse l'accompagne avec leurs deux fils, Patrick et Bruno ; Bruno trop tôt disparu dans les conditions tragiques que l'on sait et qui laisseront à Claude une blessure très profonde.

Il effectue plusieurs séjours en Afrique, notamment au Kenya, d'où il ramène nombre d'animaux, en particulier des grands singes et des chimpanzés.

Chacun se souvient, à ce sujet, de l'affection toute particulière qu'il portait à son gorille, même s'il ne partageait pas l'appréciation élogieuse de Georges Brassens sur une partie de l'anatomie de ce grand primate...

Ses chimpanzés, en revanche, ne lui ont pas toujours porté chance. C'est en effet suite à la morsure de l'un d'entre eux qu'il a contracté son hépatite C ; mais il ne leur en tenait pas rancune !

Revenons à des jours plus heureux. Claude finit par poser ses valises en Charente-Maritime et il s'installa au lieu dit « Le Clapet » qui deviendra La Palmyre, pour ouvrir son parc animalier.

Celui-ci rencontra un succès immédiat avec plus de 100 000 visiteurs dès la première année et maintenant, plus de 750 000 ! On se souvient du soin méticuleux avec lequel Claude nous donnait les derniers chiffres de fréquentation à chaque assemblée générale de l'Office du Tourisme et du Comité Départemental du Tourisme.

Plusieurs générations se succèdent dans le parc pour en arpenter les allées et assister aux divers spectacles.

Les enfants d'hier y amènent leurs progénitures et nul ne doute qu'il en ira encore longtemps de même !

De 3 hectares au début, le parc n'a cessé de s'agrandir pour atteindre aujourd'hui 18 hectares. Il accueille désormais 1 600 animaux de 130 espèces différentes, avec son lot annuel de naissances, ce qui était l'une des plus grandes joies de Claude.



Le parc, resté privé et familial, sans avoir reçu un sou d'argent public est ainsi devenu le plus visité de France. Sa renommée s'étend dans toute l'Europe et même au-delà, faisant rayonner, mon cher Dominique Bussereau, notre Charente-Maritime qui lui doit pour beaucoup sa 2^e place des départements touristiques de France.

Claude n'a pourtant jamais changé, simple et modeste, sacrifiant d'innombrables fois au plaisir toujours recommencé de parcourir « son parc », et nous allons dans quelques instants l'accompagner pour un dernier tour.

Proche des gens, il allait au devant d'eux, à la rencontre de ces visiteurs auxquels il avait toujours une anecdote à raconter.

Nombreux sont ceux qui, ainsi, connaissent l'histoire de ce petit lionceau élevé par sa chienne ou encore la manière dont il était revenu de Paris, non pas avec « un tigre dans son moteur », mais avec... un lion assis à la place du passager, car sa cage avait été mal fermée... L'histoire ne dit pas si le lion avait mis sa ceinture !

Il s'est aussi engagé dans la préservation des espèces, ainsi que parfois dans la réintroduction de spécimens dont la race était menacée, ce qui lui valut une renommée internationale ! De nombreuses personnalités ont également visité le parc zoologique et nous venons de recevoir un message très émouvant du Président Jacques Chirac, à qui Claude avait offert l'un de ses ouvrages pour Martin, le petit-fils du Président.

En effet, non content de s'occuper du parc, Claude trouvait encore le temps d'écrire des livres, dont « Aimer les bêtes » et surtout « Mon zoo... ma vie », préfacé par Jean Richard. Mais ce qui restera sans doute longtemps dans les mémoires demeure l'expérience vécue par Georges De Caunes sur l'île aux singes... En effet, celui-ci y a séjourné pendant près d'un mois, regardant dans un savoureux retournement des rôles passer d'autres bipèdes...

Insatiable, ce bourreau de travail qu'était Claude Caillé est devenu aussi représentant consulaire à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rochefort et de Saintonge.

On l'a retrouvé également impliqué dans la vie politique locale, en qualité de maire de la commune des Mathes et je laisserai Robert Jono en parler. Il fut aussi délégué communautaire, au sein de ce qui est maintenant l'Agglomération Royan Atlantique.



Au chapitre des distinctions, Claude Caillé a reçu la médaille du courage. Il était également Officier de l'Ordre National du Mérite et Jean-

Pierre Raffarin, Premier ministre, lui a remis la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur dans le zoo, devant le bassin aux otaries.

À titre personnel, je dois dire que, parmi les nombreuses qualités humaines de Claude, la fidélité en amitié vient certainement au premier rang. Je me souviens ainsi qu'il a régulièrement été le président de mes comités de soutien, lors des nombreuses campagnes électorales que j'ai connues et sa présence à mes côtés m'a toujours été précieuse, ainsi qu'à Marie-Pierre qu'il appelait affectueusement « ma gazelle »...



Voilà résumé le remarquable et édifiant parcours de Claude Caillé. Édifiant, c'est bien le mot qui convient et pour l'édification des générations à venir, je proposerai prochainement au Conseil Municipal de Royan, de donner le nom de Claude Caillé à une place de notre ville.

Je tiens à renouveler à sa famille et à ses proches, en votre nom à tous, nos très sincères condoléances, et je me tournerai vers son petit-fils Pierre, dont Claude était heureux et fier de savoir qu'il prendrait un jour le relais. C'est à lui que reviendra, le moment venu, la mission exigeante, mais exaltante, de faire vivre l'oeuvre de son grand-père et de son père, et je lui livrerai un vers de René Char :

« Aujourd'hui est un fauve, demain verra son bond »

Eh bien, nous vous accompagnerons, cher Patrick et cher Pierre, dans ce bond...

Oui, comme le disait le grand écrivain, Georges Bernanos : « l'espérance est un risque à prendre », même dans d'aussi tristes circonstances. Alors, nous le prenons toutes et tous ce risque, en te disant : « au revoir », très cher Claude. ■



PHOTO : D.R.

Claude Caillé et son « grand copain ». ►



BRÈVES...

■ QUATRE ÉTOILES POUR LE GRAND HÔTEL DE CORDOUAN

PHOTO : D.R.



Jean Aubert, directeur de l'établissement hôtelier du Fort du Chay, peut afficher une légitime satisfaction. Il vient de franchir avec succès une étape difficile en obtenant une **4^e étoile selon les nouvelles normes européennes**, par arrêté préfectoral du 10 janvier 2011. Il rejoint ainsi le petit cercle des hôtels pouvant prétendre à cette classification en Charente-Maritime. Le changement ne s'arrête pas là. L'hôtel, jusqu'alors franchisé, a rejoint le groupe qui gère déjà l'établissement de thalassothérapie attenante et abandonné son ancienne dénomination pour devenir **le Grand Hôtel de Cordouan**. Jean Aubert tient cependant à rassurer sa clientèle, malgré ces bouleversements, les tarifs resteront inchangés.

■ UNE POINTE POUR TOUS



Notre réunion du 19 février au Palais des Congrès a été victime de son succès, puisque la salle Saintonge s'est avérée trop petite pour contenir la foule de nos adhérents et sympathisants. La qualité des interventions a été conforme à notre attente. Le projet de Parc Naturel Marin et l'avenir du Nord-Médoc, les deux piliers de notre action, ont été au centre du débat. Nous remercions les élus médocains Xavier Pintat et Franck Laporte, qui ont traversé l'estuaire pour nous présenter le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Pointe du Médoc et le projet d'unité de montage d'éoliennes en mer au Verdon ; malgré l'heure tardive, l'anniversaire de Cordouan et le projet de modification portuaire royannais ont suscité l'intérêt du public. Dominique Bussereau nous a communiqué une excellente nouvelle, essentielle pour notre Collectif : notre demande d'agrément est en cours de signature au Ministère du Développement Durable. Cinq heures de débat et une évidence,

les Médocains et les habitants du Pays Royannais se passionnent pour l'avenir de leur estuaire. Merci aux services municipaux qui nous ont donné toute facilité pour organiser cette réunion. **Jacques Gervais, Vice-Président Rive Droite**

■ TÉLÉVISION



Ouverture à Royan d'un Bureau d'Information Permanent de France 3 Poitou-Charentes, à compter de cet été.

■ COUP DE FREIN EN CENTRE-VILLE

Le Député-Maire de la ville de Royan a pris un arrêté municipal instituant, à titre expérimental, une **limitation de vitesse à 30 km/h en centre ville** afin d'améliorer la sécurité des piétons. Les secteurs concernés : l'ensemble du boulevard de la République et de la rue Gambetta ; le secteur compris entre la rue Pierre Loti, la rue Font de Cherves et la place Charles de Gaulle, depuis le giratoire du marché central jusqu'au boulevard de la République et à la rue Gambetta.

■ LE ROUGE EST MIS BOULEVARD DE LA GRANDIÈRE



PHOTO : D.R.

La phase expérimentale du **radar aux feux tricolores** du boulevard de la Grandière s'est terminée le 11 février 2011. Le dispositif est désormais opérationnel, l'**appareil transmettant immédiatement et automatiquement les infractions constatées au Centre National de Traitement de Rennes**. L'automobiliste imprudent risque un **retrait de 4 points** sur le permis de conduire et une **amende de 135 euros**. Il s'agit d'inciter les conducteurs à respecter les feux tricolores, à réduire la vitesse en ville et de sécuriser les intersections pour protéger les plus vulnérables sur les routes,

notamment les personnes à mobilité réduite, les piétons, cyclistes, cyclomotoristes et motocyclistes.

■ BANQUE ALIMENTAIRE

En 2010, la Banque Alimentaire a pu aider plus de 13 000 personnes, durant 12 mois, sans interruption en distribuant plus de 2055 tonnes de denrées alimentaires. En ce début d'année 2011, n'hésitez pas à faire un don pour cet organisme qui contribue à améliorer l'assistance des plus démunis. Vous pouvez les contacter au 05 46 45 39 73.

■ LES PIEDS DANS L'EAU AU CASINO



PHOTO : D.R.

Le Casino de Pontillac poursuit sa mue et va se doter, prochainement, d'une nouvelle terrasse, plus spacieuse, plus contemporaine, disposant d'un mobilier résolument design. Découvrez en avant première dans le Mag le futur espace. De belles soirées face à la mer en perspective.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CRIÉES À ROYAN



PHOTO : D.R.

Cette année, la Criée de Royan accueille et organise, les 9 et 10 juin 2011, les assises des Criées de France. Outre la tenue de réunions et de débats entre professionnels et acteurs de la filière, cette rencontre est l'occasion pour notre Port de Pêche de valoriser son savoir-faire en matière de commercialisation du poisson de qualité et d'espèces nobles. Ce sera également une possibilité supplémentaire d'assurer la promotion de Royan et de ses atouts, auprès des responsables venant de toute la France.



■ CARABUS : TICKET SVP



Toute personne qui voyage sur le réseau Cara'Bus doit posséder un titre de transport valable et validé à chaque montée dans le bus, même en correspondance, comme dans tous les réseaux de transport en France. Avoir un abonnement ne dispense pas de ces règles. Il faut pouvoir le présenter aux conducteurs ou aux contrôleurs à tout moment. Dès lors, de nouvelles mesures de contrôle s'appliqueront à partir du 7 mars 2011. La non présentation d'un titre valide au moment du contrôle donnera lieu à un procès-verbal dressé par des contrôleurs assermentés de Cara'Bus. Le contrevenant sera redevable d'une amende comprise entre 29,50 € et 155 € (hors frais de dossier). Cara'Bus a placé l'année 2011 sous le signe de la qualité afin de garantir à tous les voyageurs un réseau de transport où il fait toujours bon voyager.

Cara'Bus s'engage sur les points suivants :

- des bus à l'heure aux arrêts ;
- des véhicules bien entretenus ;
- des conducteurs accueillants ;
- un personnel serviable à la Boutique Cara'Bus sachant apporter une réponse adaptée à vos besoins de déplacements ;
- des informations complètes et à jour aux arrêts et dans les bus.

Détenir un titre de transport valide contrôlable à tout moment est le contrat qui vous lie à Cara'Bus dans son engagement à vous rendre un service de qualité.

■ MULTIMÉDIA



Nouveauté à l'Office de Tourisme de Royan qui vous accompagne désormais dans tous vos déplacements avec « Royan

Tout », application qui diffuse gratuitement et en temps réel toutes les informations de la station. Suivez le guide !

Quoi faire ? Découvrez les lieux de visite et activités à proximité du lieu où vous vous trouvez.

Agenda : Restez informés sur toutes les manifestations pendant la durée de votre séjour.

Où manger ? Vous cherchez un restaurant gastronomique, un plateau de fruits de mer, des plats à emporter... laissez-vous guider.

Où dormir ? Hôtels, campings, chambres d'hôtes, locations de vacances... programmez votre séjour ou vos escapades week-ends.

D'un seul clic, appelez l'établissement, envoyez-lui un mail ou un texto, ou demandez à Google Maps de vous y accompagner ! Partagez votre avis en quelques clics ! Il sera publié immédiatement et accessible pour tous les autres utilisateurs de l'application.

Office de Tourisme Tél. : 05 46 23 00 00.

■ LA POLICE MUNICIPALE DOTÉE DE « TONFAS »

Les policiers municipaux de la ville de Royan sont désormais dotés de Tonfas, bâtons de défense à poignée latérale adaptés d'une arme utilisée en art martial au Japon. Seuls les agents titulaires ayant suivi la formation préalable à l'armement sont autorisés au port du « Tonfa ».



■ LES MESSAGERS DU CŒUR

Le Député-Maire de Royan, Didier Quentin, a accueilli à l'Hôtel de Ville celles et ceux qui se dénomment désormais "Les messagers du cœur". Ils rendent visite, à l'occasion de leur anniversaire, aux Royannaises et Royannais âgés de 85 ans et plus, contribuant ainsi à entretenir un lien social et humain. Les personnes désireuses de les rejoindre peuvent s'inscrire auprès du service des aînés. Tél. : 05.46.39.56.88.

■ LE SOLEIL LEVANT À ROYAN



Le samedi 15 janvier et le dimanche 16 janvier 2011, la ville de Royan a reçu la visite du groupe d'amitié Japon-France de la Chambre des Représentants de Tokyo. Les quatre parlementaires japonais qui composaient la délégation ont été reçus, en début de soirée, à l'Hôtel de Ville pour une rencontre amicale en présence de Didier Quentin, des membres du Conseil Municipal de Royan et de Dominique Bussereau. Dès le lendemain, ils ont pu visiter la ville et ainsi prendre connaissance des richesses architecturales de notre station, avec une mention toute particulière pour la villa Kosiki,

qui a retenu toute leur attention. Leur visite s'est ensuite poursuivie par une découverte de notre bassin ostréicole. À cette occasion, il a été question de la mise en place d'un partenariat entre nos deux pays, afin de soutenir cette importante filière de notre économie régionale. Nos hôtes sont repartis enchantés de leur « trop court » séjour sur notre Côte de Beauté, promettant d'en faire la promotion auprès de leurs concitoyens. La ville de Royan tient à assurer de toute sa sympathie et de son soutien le peuple japonais qui traverse actuellement de terribles épreuves.

■ ROYAN SE RECUEILLE POUR LE JAPON



PHOTO : D.R.

À l'initiative du Député-Maire Didier Quentin, président du groupe d'amitié France Japon à l'Assemblée Nationale, une messe a été célébrée jeudi 17 mars en l'église Notre-Dame de Royan en mémoire des milliers de victimes du terrible séisme qui a frappé les côtes japonaises. Un hommage au courage et à la dignité de la population japonaise face à cette catastrophe.

■ NOUVEAU TITRE POUR LE TIR

Le 6 mars 2011, le Royannais Franck Dumoulin est devenu champion d'Europe de pistolet, au championnat de tir à 10 m, à Brescia (Italie). Le Mag reviendra dans un prochain numéro sur l'ensemble des résultats du Club des Mouettes de Royan.

■ L'AVENIR DE L'ESPACE FONCILLON EN QUESTION

La collectivité a décidé, lors du conseil municipal du 22 octobre 2010, de mettre en œuvre une procédure de Délégation de Service Public afin de confier à un partenaire privé par voie de concession la gestion et la réalisation des investissements nécessaires à la revitalisation du site de Foncillon. Les objectifs recherchés sont, d'une part, l'exploitation et la rénovation de la piscine publique d'eau de mer et, d'autre part, la création d'un restaurant gastronomique dans les anciens locaux désaffectés du Nautile.



PHOTO : D.R.

CCAS

Un service de proximité, un service pour tous.

Le Centre Communal d'Action Sociale est au cœur de la politique d'assistance de citoyenneté et de solidarité de notre commune. Il s'adresse aussi bien aux personnes âgées, isolées, qu'à tous ceux qui rencontrent ponctuellement des difficultés. « Royan Le Mag » vous fait découvrir les nombreuses missions confiées aux agents du CCAS.

PAR P. METGE ■ p.metge@mairie-royan.fr

Le CCAS décline son identité

Le Centre Communal d'Action sociale de Royan est **un établissement public administratif communal**, doté d'une personnalité juridique distincte de celle de la ville. Il est dirigé par un conseil d'administration présidé par le Député-Maire Didier Quentin et dispose d'un budget et d'un personnel propres. Eliane Ciraud-Lanoué, adjointe aux Affaires Sociales, en est la Vice-présidente. Le conseil d'administration est composé pour moitié de membres issus du Conseil Municipal et pour moitié de membres choisis parmi les personnes participant aux actions de prévention, d'animation et de développement social menées dans la ville, notamment des représentants des associations de lutte contre les exclusions, des associations familiales et

de celles œuvrant en faveur des personnes âgées. Avec **un budget total de cinq millions d'euros et 110 collaborateurs**, le CCAS remplit au quotidien les différentes missions qui lui sont imparties.

Les dispositifs d'aides sociales

Selon la loi, le CCAS « **anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées** ». Cette mise en œuvre de la politique sociale peut prendre des formes très diverses. L'établissement public est d'abord un pôle administratif qui gère **les dispositifs d'aides sociales légales** comme l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et le Revenu de Solidarité Active (RSA). Il intervient

110

collaborateurs

3110

dossiers traités
pour l'année 2010

5 millions

d'euros
de budget total

71

aides à domicile et
auxiliaires de vie

90 000

heures de travail auprès
des bénéficiaires

138

logements pour l'accueil
des personnes âgées

41 000

plateaux repas
distribués par an.



également pour la mise en place d'**aides facultatives ponctuelles aux familles**, soumises à différents critères d'évaluation : aides pour le logement, secours divers, frais de cantine (primaire et maternelle), de centres de loisirs, de garderies, chèques sport et chèques service (alimentation, produits d'hygiène), bons de carburant, « pass mensuel » de bus, kits téléphoniques gratuits, micro-crédit social. En 2010, le CCAS a traité 3 110 dossiers.

L'accompagnement dans la vie quotidienne

L'assistance dans la vie quotidienne fait également partie de la mission du CCAS. Les aides à domicile et auxiliaires de vie effectuent 90 000 heures de travail auprès des personnes bénéficiaires et le portage de repas à domicile représente un total de 41 000 plateaux distribués par an : **une aide pratique mais aussi le réconfort d'une visite journalière**. Les personnes âgées et les personnes handicapées peuvent bénéficier d'un accompagnement et du suivi de leur dossier administratif, ainsi que d'aides aux transports.

La lutte contre l'exclusion ainsi que la solidarité intergénérationnelle font également partie du champ d'intervention du CCAS qui organise chaque année un repas dit « de la solidarité », la semaine nationale des personnes âgées ou encore la distribution de colis, en fin d'année. ■



PHOTO : D.R.

Récupération des plateaux repas
à la cuisine centrale de Royan



PHOTO : D.R.

Livraison effectuée toujours avec le sourire...



PHOTO : D.R.

... et découverte du menu du jour.

VIVRE EN SÉCURITÉ

Le CCAS propose, sous conditions de ressources, la mise en place d'un service de téléassistance. Il s'agit d'un transmetteur installé à domicile, relié 24h/24 et 365 jours par an à une centrale de réception permettant d'émettre un appel, en cas d'urgence, afin d'être secouru rapidement.

L'HÉBERGEMENT EN RÉSIDENCE

Accueil permanent ou temporaire en studios et studettes en centre ville, comme chez soi. Nous disposons actuellement de 138 logements, avec ou sans restauration, répartis dans deux résidences :

« Le Foyer de l'Étang », pour personnes autonomes. Tél. : 05 46 05 39 78

« Le Logis », agréement aide sociale. Tél. : 05 46 22 28 00

ACCUEIL DE NUIT

La villa « l'Étoile » est un hébergement d'urgence, d'une capacité de 6 lits, destiné à abriter, pour quelques nuitées les sans-domicile fixe. Ouverture du 1^{er} octobre au 1^{er} avril de 19 h à 8 h le matin. Possibilité à l'année de laver son linge et de prendre des douches sur place.

INFOS PRATIQUES

Adresse : Centre Communal d'Action Sociale, 61 bis Rue Paul Doumer, 17200 ROYAN

Téléphone : 05 46 38 66 53 / **Fax :** 05 46 38 10 19

Courriel : ccas@mairie-royan.fr

Accueil du public :

Du lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30,

Les vendredis de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 15.

(constitution des dossiers uniquement sur rendez-vous)



LES 48H DE ROYAN

En octobre 2010, s'est déroulée la 2^e édition des 48h00 de Royan et, pour la première fois, une épreuve sur 24h, un choix des organisateurs pour dynamiser l'épreuve. Objectif atteint.

PAR D. FRITZSCH ■ Fritzsch.daniel@akeonet.com

Un nouveau circuit avait été établi pour la circonstance, intégrant un passage par le port, de jour comme de nuit. Cette innovation a permis d'attirer un large public et fut très appréciée des coureurs. Reconnaissons également que le beau temps était de la partie. Parmi les 48 participants à la première épreuve (48h), dont deux athlètes handisport, seuls 3 ont abandonné. La seconde course comptait 51 concurrents et ils ne furent que 3 ou 4 à rattracher. Le plus jeune coureur avait 29 ans et le plus ancien entrainait dans sa 90^e année ! Il a d'ailleurs terminé sa course. Chez les hommes, l'Helvétie Christian Fatton a remporté les 48h00 en parcourant 378 kilomètres, meilleur résultat de l'épreuve à Royan, établissant par la même occasion un nouveau record de Suisse et la 3^e performance mondiale ! Chez les féminines, la première n'est autre que son épouse Julia, avec 367 kilomètres, finissant en force et reprenant à son mari, au cours de la nuit, 5 kilomètres sur les 15 qu'il avait pris d'avance durant la journée... Elle a ainsi établi le meilleur résultat de l'épreuve pour les femmes avec, à la clé, la deuxième performance mondiale et un nouveau record d'Allemagne !

Le bon déroulement de la manifestation a été assuré par une quarantaine de bénévoles dont une dizaine affectée à la restauration des coureurs, du petit-déjeuner au dîner. Félicitations enfin à l'équipe organisatrice des « 100 km de la Côte de Beauté », qui vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la 3^e édition le samedi 15 octobre 2011. ■



PHOTO : D.R.

Les coureurs en piste.

COMME SUR DES ROULETTES

Le club de roller de Royan, Aroc'Riders allie le défi sportif à l'esprit de famille. L'ambiance est au rendez-vous, que l'on roule pour le plaisir ou en compétition.

PAR T.LARRUE ■ info@arocriders.fr



PHOTO : D.R.

L'équipe des jeunes 2010-2011.

AROC'RIDERS est une association pluridisciplinaire affiliée à la FFRS (Fédération Française de Roller Skating) qui a pour but de faire partager sa passion du roller à travers l'initiation, la vitesse, les randonnées et bien entendu, le Roller in line hockey (RILH), proche de son grand frère le hockey sur glace, à l'exception des contacts, interdits. Avec 93 adhérents dont une vingtaine de hockeyeurs, l'association fait partie des 5 clubs ayant une équipe de RILH dans le département. Depuis deux saisons, nous disputons le championnat régional de RILH. L'équipe « jeunesse », pour sa première année en compétition, termine deuxième du championnat de ligue. Le club compte également une équipe féminine.

AROC'RIDERS a également d'autres activités. Une école de patinage est destinée principalement aux débutants à partir de 5 ans. La section randonnée part en balade quand le temps le permet ou se perfectionne en salle. Enfin la section vitesse ne demande qu'à grandir sous l'impulsion de notre champion de France en titre de vitesse, Erwan Le Corre.

Quelle que soit la spécialité qui vous attire, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir pour vous faire essayer notre sport. Les entraînements ont lieu au gymnase Pelletan, rue Paul Doumer à Royan. Le club recherche également des sponsors et des joueurs. ■

Renseignement : sinfo@orange.fr / telm.17@orange.fr, www.arocriders.fr.



ROYANTURIERS

Emanation du service des sports de la ville de Royan, cette structure multisports, créée en 2005, s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans, tranche d'âge souvent laissée de côté par le tissu associatif.

PAR C. VERNHET ■ c.vernhet@mairie-royan.fr

On peut y pratiquer, en intérieur ou en extérieur selon la discipline, aussi bien la gymnastique que la lutte, le jeu de raquettes, le ballon, la course, le lancer, le saut, les jeux d'équipe ou bien encore la trottinette. De petites histoires servent de lien entre ces activités des plus variées. Christian Vernhet en est le créateur et l'animateur, aidé par Stéphane Lefebvre, sans oublier Jamy Drapeau, indispensable à l'accueil.

PHOTO : D.R.



Au sein de Royanturiers, il s'agit avant tout de favoriser l'éveil des enfants, avec la découverte de pratiques sportives, les incitant également à **aller à la rencontre de l'autre**. Une sorte de parcours initiatique en somme. Celui-ci est destiné à permettre aux enfants, mais aussi à leurs parents, de mieux cerner ce qui est susceptible de les intéresser pour se diriger vers un club ou une association répondant à cette attente. **En effet, la vocation de Royanturiers est simplement de servir de tremplin**, voire de passerelle. Le succès rencontré, en grande partie grâce au bouche à oreille, fait que chaque année Royanturiers affiche complet, d'autant plus que la volonté de Christian et Stéphane est de limiter le nombre d'inscrits pour mieux s'occuper de chacun (e). ■



PHOTO : D.R.

FOCUS

TROIS QUESTIONS À PATRICK PRINCE, PRÉSIDENT DU ROYAN SAUJON RUGBY

Le Mag : Vous avez pris les fonctions de président du Royan Saujon Rugby. Vous êtes vous-même ancien joueur et vous avez également occupé des fonctions similaires auparavant. Quels sont vos objectifs pour cette saison 2010/2011 ?

P. Prince : Le fait que je sois devenu président est lié à une situation d'urgence (démission de l'équipe dirigeante). Il faut rendre hommage au travail effectué en 3 semaines par 4 dirigeants, mandatés par le comité directeur, qui a permis la continuité du club. Mon parcours rugbyistique a commencé en 1982 en portant le maillot, jusqu'à la présidence de 1999 à 2001. J'ai repris du service lors de la fusion entre Saujon et Royan, en tant que secrétaire général puis dirigeant. A court terme, il s'agit d'assainir le budget de fonctionnement du club, d'assurer le maintien en Fédérale 3 grâce aux joueurs et entraîneurs qui ont relevé le challenge sans contrepartie et de continuer la préparation des jeunes avec les éducateurs diplômés.

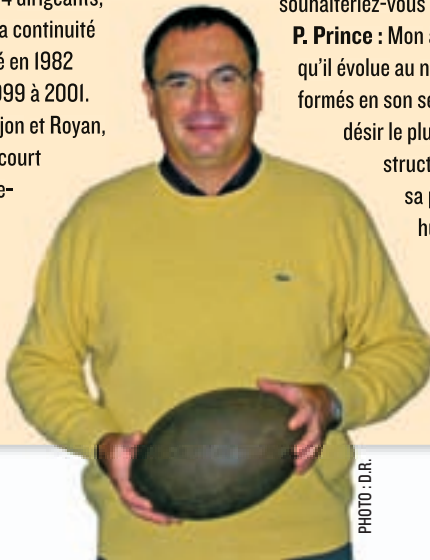


PHOTO : D.R.

Le Mag : Faire l'union, quel que soit le sport, n'est pas toujours facile ; néanmoins, le RSR a su faire preuve de cohésion. Quel est aujourd'hui l'état d'esprit qui anime tant les dirigeants, que les entraîneurs et les joueurs ?

P. Prince : Le club en sa totalité va dans le même sens et tous nous avons vraiment pris conscience que chacun est un élément nécessaire à son bon fonctionnement pour peu qu'il soit responsabilisé et écouté. Les différentes sensibilités sont autant de richesses dès lors qu'on les respecte et que l'on accepte de se remettre en question. De là, une confiance indispensable à un bon fonctionnement s'installe.

Le Mag : Si l'on vous demandait de vous projeter dans l'avenir, que souhaiteriez-vous pour le club ?

P. Prince : Mon ambition sportive pour le Royan Saujon Rugby est qu'il évolue au niveau qu'il mérite avec le maximum d'éléments formés en son sein. La transmission du savoir est la clef. Mon désir le plus fort est de convaincre du bien fondé d'une structure qui permette à chacun de vivre pleinement sa passion en bonifiant ses qualités sportives et humaines. Il s'agit du plus bel investissement, celui sur les hommes. Tous, joueurs, éducateurs et entraîneurs, sans oublier les dirigeants, les vétérans mais aussi les collectivités et les partenaires privilégiés y trouveront avantage.



MOIS DE L'ARCHITECTURE ET DU CADRE DE VIE

De nombreux événements sont déployés sur le territoire royannais, sous forme de visites, conférences, avec l'aide des associations locales, architectes, guides-conférenciers...

Des lieux inédits sont ouverts au public...

PAR V. WILLMANN ■ v.willmann@mairie-royan.fr

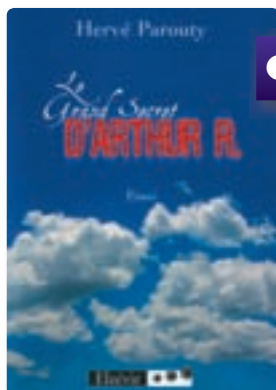
Manifestation régionale, le mois de l'architecture et du Cadre de vie est co-produit en Poitou-Charentes conjointement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les Conseils de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement des différents départements et les Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine. Déjà bien présente depuis deux ans sur l'événement, la ville de Royan récidive, en avril, pour une édition enrichie et augmentée, forte de son label Ville d'Art et d'Histoire ! ■

Renseignements : Service Culture et Patrimoine, tél. 05 46 22 55 36.



PHOTO : D.R.

La Mainaz – Marc QUENTIN, architecte - 1955



FOCUS

LITTÉRATURE

Le Grand Secret d'Arthur par Hervé Parouty

Se remémorant une vive discussion avec un ami poète, à propos de Rimbaud, l'auteur expose sa théorie imaginaire et fantastique de la naissance de l'alexandrin. Des mages italiens au XI^e siècle eurent la révélation d'une poésie formée de rythmes amples et profonds devenant dans les moments les plus sublimes des accords de douze pieds rimant deux à deux. L'alexandrin a eu ses maîtres, mais pourquoi

s'en sont-ils détachés ? L'auteur vous fait part de son étonnante théorie à travers 38 pages, que l'ont dévoré avec gourmandise. Hervé Parouty est charentais et réside à ROYAN. Il est instituteur à l'école Jules Ferry de ROYAN.

Edition Elzevir : 11, rue Martel 75010 PARIS, Tél : 01 40 20 09 10, www.editions-elzevir.fr

DES VERNISSAGES PAS SI SAGES !

La saison culturelle et artistique est déjà bien avancée ! De nombreux vernissages ont témoigné de la volonté de l'adjointe à la culture et au patrimoine, d'optimiser au mieux les équipements culturels qui lui sont confiés, et de donner aux Royannais la possibilité d'entrer en contact avec des mondes artistiques et plastiques diversifiés...

PAR V. WILLMANN ■ v.willmann@mairie-royan.fr

Présente à plusieurs reprises, Régine Joly, vice-présidente de Région, a évoqué le « droit de monstration », droit de chaque artiste à pouvoir exposer, au-delà de toute contrainte commerciale. Droit que nous tentons de satisfaire, en mettant à la disposition des artistes certains de nos locaux municipaux, malgré les coûts occasionnés (entretien, matériel, personnel...).



PHOTO : M.C. BENAUDA

Aux Voûtes du Port, le vendredi 4 février, les œuvres de Jacques Clauzel sont présentées par M^e Georget du Centre d'Art Plastique



PHOTO : M.C. BENAUDA

Exposition d'art numérique de Marie-Claude Benaouda au Palais des Congrès du 2 au 27 février



PHOTO : M.C. BENAUDA

À la Galerie du cours de l'Europe, le 10 février, Robert Smith expose ses dessins en mouvement, tranches de vie urbaine



« AU BONHEUR DES PLANCHES ! », UNE RÉUSSITE

Le tout nouveau festival a réuni sur les planches les compagnies de théâtre amateur locales.

PAR V. WILLMANN ■ v.willmann@mairie-royan.fr

L'organisation, en février dernier, de cette semaine de spectacles gratuits a été confiée à Tristan Gaillard, animateur au Pôle Jeunesse, secondé par Manue Sorignet du Service Culturel. Fort de son expérience à la tête de sa jeune troupe la compagnie Bout D'ficelle, il a su réunir et programmer la dizaine de troupes amateurs du pays royanais. Dans ce cadre, la soirée « Camaïeu » a été particulièrement réussie. Dans un décor unique et sobre, chaque association a pu proposer un extrait de ses travaux en cours. Ce qui témoignait de l'extraordinaire vitalité et de l'énergie de chaque participant autour d'une seule et même cause, faire rire, étonner et divertir le spectateur !... tout en affirmant la légitimité culturelle des pratiques artistiques.

La table ronde du lundi 7/02/2011, titrée « Théâtre ou THÉÂTRE, quelle frontière entre pratique amateur et professionnelle ? » a permis de combler les manques d'information sur ce sujet. Bien que les Français dépensent, chaque année, 1,5 milliard d'euros dans une pratique amateur

d'ordre culturel, il apparaît que ces manifestations ne bénéficient d'aucun statut juridique. Questions et témoignages ont donc fusé, autour des 2 intervenants (Pierre-Olivier Laulanné, directeur de la Fédération des associations de danses et de musiques traditionnelles, vice-président de la Coordination des fédérations des associations de culture et de communication et Guy-Michel Carbou, président délégué de la Fédération Nationale des compagnies de théâtre et d'animation). Textes et éléments de jurisprudence ont été envoyés aux compagnies participantes. Une réflexion sur un lieu de répétition supplémentaire à Royan a été engagée. ■



PHOTO : SAMPLE-PICTO.COM

La soirée « Camaïeu » à la Salle de Spectacle

CHRONIQUES

Les histoires cocasses du Chevalier de Braballand par Adam Labrosse.

Ce recueil a été écrit en majeure partie sur l'île d'Oléron. Natif de La Rochelle, l'auteur y venait souvent en famille. Après une vie de vagabondage en Afrique, il fut créatif en communication et "Marchand en bullant" d'histoires. Laissez-vous entraîner au gré des pages et du ressac des mots, vers des réflexions et des histoires piquantes et extraordinairement... drôles. Bonne découverte et bonne lecture.



GARDEZ LE CONTACT !

Vous vous êtes inscrits dans les listings du service culturel, afin d'être informés de toutes nos actualités et nous vous remercions de votre intérêt.

Vous n'êtes pas encore inscrits et désirez être informés.

Pour recevoir ou continuer à recevoir toutes les informations et invitations relatives aux expositions, conférences et autres événements proposés par le service Culture et Patrimoine de la Ville de Royan, **nous vous invitons à remplir le bulletin ci-contre.** Vous pouvez, au choix :

- nous le renvoyer par mail à bravo.culture@mairie-royan.fr ;
- le déposer à l'accueil en mairie ou au service culturel ;
- ou nous le renvoyer par courrier à l'attention du Service culturel 80 av. de Pontailac 17201 Royan cedex.

BULLETIN D'INSCRIPTION SUR LES LISTINGS DU SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE

Nom, Prénom :

Adresse postale :

.....

E-mail :

Intérêts : (barrer les mentions inutiles)

Patrimoine / architecture / Spectacles
Arts plastiques / Musique classique/Jazz



LES ORIGINES DU BLASON DE ROYAN

La création du blason de Royan ne fut pas un long fleuve tranquille. Il fallut s'y prendre à plusieurs reprises pour arrêter définitivement le choix des armes de la ville en cherchant l'inspiration du côté des anciens seigneurs de la cité maritime.

PAR P. RATTIER ■ p.rattier@mairie-royan.fr

e'est par une délibération en date du 19 février 1952 que le conseil municipal, constatant que la ville ne « possédait pas d'armoiries officiellement reconnues », fixe officiellement les armes de Royan :

Considérant que les Coëtivy furent au XV^{ème} siècle les Seigneurs de Royan,

Considérant qu'en 1501 la Seigneurie de Royan passa, par mariage, de la maison des Coëtivy à celle des La Trémoille et qu'elle fut érigée en marquisat (1592) puis en duché, par lettre patente, en 1807,

Vu l'avis de monsieur l'Archiviste départemental qui, consulté sur l'intérêt présenté par la commission des armoiries des Coëtivy et des La Trémoille pour fournir celles de Royan, répondit que cette combinaison était « un procédé parfaitement légitime et même recommandé »,

Demande que le Conseil du Sceau de France, sur l'avis du Conseil d'Etat et du Ministère de la Justice, arrête que les armoiries de la ville de Royan et communs qui en dépendent seront décrits comme suit à l'Armorial des Villes de France et de l'Union Française :

Parti au premier Fascé d'Or et de Sable de six pièces (parti Coëtivy)

Au deuxième d'Or au chevron de gueules accompagné de trois aiglettes d'azur becquées et membrées de gueules - 2 et 1 (parti La Trémoille) avec un listel au bas de l'écusson et la devise « Ne m'oubliez » des La Trémoille.

Cependant, en 1964, il est apparu que « les armes de la ville n'étaient pas totalement conformes aux lois héraldiques ». De plus, « le blason ne portait aucune couronne ni soutien ». La ville de Royan apporte donc de nouvelles modifications au blason, soumises au préalable à monsieur Meurgey de Tupigny, « héraldiste reconnu et, par ailleurs, président de la commission qui devait officialiser ces armes ». Georges Guiraud, Grand Prix de Rome de gravure, est chargé de sa réalisation. Le conseil municipal décide donc de se conformer aux règles héraldiques. Un nouveau blason est alors proposé et adopté par le conseil le 16 octobre 1964.

Il faillit y avoir un nouveau rebondissement lorsque le directeur des Services d'Archives Départementales émit un avis plutôt défavorable quant à l'aspect esthétique du blason. Mais, cette appréciation étant tout personnelle celui-ci fut définitivement adopté. La Croix de Guerre 1939-1945 avec palme, attribuée à la ville de Royan le 28 février 1949, fut ensuite adjointe au blason. ■

DESCRIPTION HÉRALDIQUE



Coupé premier

Fascé d'Or et de Sable de six pièces qui est Coëtivy d'Or au chevron de gueules accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueule qui est La Trémoille.

Au deuxième

D'Azur au galion d'or équipé et gréé du même, voguant sur une mer d'argent, mouvante de la pointe ; Couronne navale ; Soutien : deux branches de pin au naturel. Devise : « Ne m'oubliez ».

ROYAN EN MUSIQUE

Il est incontestable que la musique a largement droit de cité à Royan grâce, en particulier, à la mobilisation et l'énergie de l'ensemble de l'équipe de l'Ecole de Musique.

PAR Y. LE CALVE ■ jopr@wanadoo.fr

L'école de musique de ROYAN, forte de 360 élèves âgés de 4 à 77 ans, dirigée depuis trois ans par Yann Le Calvé, bouillonne de projets. Dans le cadre des festivités liées à l'anniversaire des 400 ans du Phare de Cordouan une opérette de Daniel ESTÈVE, intitulée "De Phare en Phare", sera jouée le samedi 4 juin 2011. A ne pas manquer, toujours pour ce prestigieux anniversaire, les chants de marins traditionnels qui seront entonnés par 400 jeunes

du Pays Royannais, accompagnés par le Jeune Orchestre en Pays Royannais (JOPR). Tout au long de l'année, en rassemblant les bonnes volontés, l'Ecole de Musique de Royan peut ainsi s'entourer d'un formidable potentiel lui permettant d'effectuer des synergies se traduisant concrètement sur le terrain. J'en veux pour preuve le travail réalisé avec les élèves en option musique - théâtre du Lycée Cordouan, le centre social de Marne l'Yeu, les collèges royannais ou encore l'exposition des œuvres du Centre d'Arts Plastiques dans l'école. L'accent est également mis sur les pratiques collectives avec les Harmonies, les différents ensembles à cordes, le chant...

A l'occasion des **portes ouvertes du mercredi 22 juin 2011**, les familles pourront découvrir et s'essayer au large éventail de pratiques instrumentales proposées (violon, violoncelle, trompette, piano, guitare, flûte ...). ■



ROYAN FÊTE LES 400 ANS DU PHARE DE CORDOUAN

**MUSIQUES, DANSES, FÊTES MARITIMES,
EXPOSITIONS, SPECTACLES, ILLUMINATIONS,**

*Célébrons ensemble "le Roi des phares,
le Phare des rois", dans le cadre du 2^{ème} Festival de
l'Arc Atlantique. Et pour incarner son attachement à
l'origine du plus vieux phare du monde en activité,
Royan se met à l'heure andalouse toute l'année 2011 :
"Cordouan / Cordoue !"*



Principaux événements



- Du 3 au 16 avril / Ecole de Musique
"Royan baroque" ou les musiques de 1611
- Du 15 avril au 24 sept. / Musée de Royan
Exposition "Cordouan, Roi des Phares"
- Le 30 mai
Départ de Daniel Fritzs (Course à pied)
Objectif : relier Cordoue à Royan soit 1300 km !
Arrivée prévu le 17 juin à Royan
- Tout l'été / Ville de Royan
Exposition "Eric Tabarly, le marin et l'homme"
- Le 11 juin / Cordouan & Royan
Anniversaire du Phare de Cordouan et
"Lancer des 400 lanternes de Cordouan"
sur les deux rives de l'estuaire.
- Le 13 juillet / Port de Plaisance
Une flotte de bateaux et les Pen Duick d'Eric
Tabarly accueillent le BELEM, près du phare.
- Du 14 juillet au 15 août / Royan
Illumination de l'Eglise Notre Dame
"Quand l'église devient phare..."
Spectacle son et lumière
- Les 23 juillet et 20 août / Plage de Pontaillac
Soirées "Arabo-Andalouses" de 21h30 à minuit
(Musiques, Flamenco, Danses orientales, ...)

Retrouvez-nous sur www.ville-royan.fr

Un "hyper marathon" de 1300 km !

Daniel FRITZSCH, originaire de Royan et marathonien émérite, se lance un incroyable défi pour célébrer sportivement les 400 ans du phare de Cordouan : relier en 18 jours les deux villes de Cordoue à Royan en parcourant les 1300 km qui les séparent. Assisté d'un véhicule sanitaire et de son masseur-kinésithérapeute, Daniel traversera toute l'Espagne, de l'Andalousie au Pays Basque, puis le sud-ouest de la France, pour rejoindre Royan.

Soutenons-le jour après jour et retrouvons-nous nombreux pour saluer son arrivée le 17 juin 2011 !





LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE

Chaque année, 4 classes royannaises bénéficient d'une aide de la commune à hauteur de 14 euros par jour et par enfant dans la limite de 10 jours pour partir en classe de neige.

PAR SAMUEL, EURYAL, JULES ET PAUL D. ■

Découvrez cette parenthèse enneigée vécue par les CM2 de l'Ecole Louis Bouchet. En janvier dernier, la cour de récré s'est transformée en piste de ski et les apprentissages ont pris une autre tournure. Extraits du petit journal rédigé à l'occasion :

« Du 4 au 13 janvier 2011, tous les après-midi ou les matins, nous prenons le bus pour aller skier à La Serra. Notre classe est divisée en 2 groupes : un groupe de 14 enfants qui débutent et un groupe de 10 enfants qui savent skier.

Les débutants font des exercices sur une piste verte, ils ont appris la chasse-neige, les dérapages, les virages et les arrêts. Les enfants qui savent skier ont pris, dès le deuxième cours, le télésiège pour aller sur une piste bleue.

Au bout de quelques jours, tous les skieurs se sont retrouvés sur les pistes de La Serra. La première fois que les débutants ont pris le télésiège, certains ont eu peur. Au final, tout s'est bien passé.

Le dernier jour, Thomas et Pierrot sont venus au chalet nous remettre les médailles et les carnets de ski, en récompense de nos efforts. Un beau moment ».



PHOTO : D.R.

▼ Le groupe des débutants



PHOTO : D.R.

▼ Le groupe des initiés



PHOTO : D.R.

▼ Sous les casques, débutants ou initiés?

INFORMATION DE LA VIE SCOLAIRE

Les parents dont les enfants vont fréquenter, à la rentrée 2011, pour la première fois un groupe scolaire de Royan (Louis Bouchet, La Clairière, Jean Papeau, Jules Ferry, l'Yeuze), devront désormais les inscrire directement à la Mairie de Royan, auprès du service scolaire.

L'inscription se fait uniquement sur rendez-vous, auprès de ce service.

Samedi : pas de rendez-vous, mais vous pouvez venir retirer le formulaire d'inscription à l'accueil de l'Hôtel de Ville à partir de 9h jusqu'à 12h. Le formulaire est également à votre disposition sur le site : www.ville-royan.fr (rubrique enseignement).

Mairie de Royan, Service de la vie scolaire :

**Christine Benito-Garcia, 80 avenue de Pontailac 17205 Royan
Tél : 05 46 39 56 83.**



GARDEN BRIDGE CLUB ROYANNAIS

Le Garden Bridge, en séduisant bon nombre de d'amateurs, est un atout supplémentaire pour la ville de Royan.

PAR A. JOUBERT ■ annegarden@orange.fr

Quand a été lancé le projet de faire venir dans notre ville le Comité Charentes-Poitou-Vendée, bon nombre de Royannais y ont vu une dépense somptuaire, pour une clientèle élitiste. On ne saurait leur en vouloir. Le résultat s'impose pourtant de lui-même. Avec ses 347 membres - 267 licenciés et 80 sympathisants - il est le plus gros club du Comité Charentes Poitou Vendée. On parle de saison touristique (juin-septembre) ; nous avons aussi notre saison «bridgesque» (octobre à juin), dont les retombées économiques ne sont pas négligeables. Les prévisions initiales ont été largement dépassées du fait du partage des locaux avec le Comité Charentes Poitou Vendée, des installations ultra performantes et d'un site privilégié. Trois grands tournois régionaux, Pâques, le 14 Juillet et le 15 Août attirent les bridgeurs extérieurs. Le club possède son école de bridge. Chaque jour, les tournois de régularité, à 14h30, réunissent une centaine (le double l'été) de joueurs de tous âges. Nous contribuons souvent, de la sorte, à bri-



Une partie acharnée

PHOTO: D.R.

ser des solitudes tout en permettant à certain(e)s d'entretenir leur mémoire. Nous avons ainsi fêté les 95 ans de notre doyenne. Enfin pendant que les bridgeuses se mesurent sur le tapis vert, ces messieurs swinguent sur le green du golf et inversement, ces dames savent très bien faire un grand chelem avec les cartes bleues dans les boutiques « qui ravies n'hésitent pas à ouvrir même le dimanche ». De tout cela il ressort que notre fierté est à son comble, lorsque les gens pour la première fois entrent au Garden et disent : « Maintenant nous savons où prendre notre retraite ». Merci de l'intérêt que vous voulez bien nous accorder et souhaitons que Royan reste une des plus belles régions de la côte atlantique et une attraction pour les touristes. ■

ROYAN ACCUEIL

Royan Accueil, tout le monde ou presque connaît l'association, l'une sinon la plus importante de toutes, qui frôle le millier d'adhérents ! Elle propose des activités multiples et variées avec, en particulier les jeux de cartes qui rencontrent un franc succès, mais aussi le scrabble partie libre, le scrabble duplicate, les cours de langues et de conversation, les sorties et voyages, la marche en forêt et la marche douce autour de Royan, la bicyclette, le yoga ou encore la pétanque !

PAR E. LAINAULT ■ royan.accueil@orange.fr

La gymnastique 3 fois par semaine animée par un professeur diplômé, s'affirme comme l'une des plus demandées avec environ 200 participants. Mais celles et ceux qui se sentent l'âme plus artiste peuvent également s'initier ou se perfectionner à l'aquarelle, la peinture à l'huile, la peinture sur porcelaine, sur soie (remarquable), sur tissus et verre, sans oublier « échangeons nos livres ». Les personnes qui participent à ce groupe achètent un ou plusieurs livres qu'elles s'échangent ensuite lors de leurs rencontres mensuelles. Elles organisent régulièrement des discussions autour d'un livre qu'elles commentent en donnant leurs impressions. Le seul souci de Royan Accueil aujourd'hui

Un exemple de peinture sur soie ▼



PHOTO: D.R.

est qu'elle pourrait, à elle seule, « annexer » l'ensemble des locaux de la Maison des Associations, parfois au grand dam des autres groupements... D'où le rôle important de Sylvie et Nicole, responsables des lieux pour bien organiser et gérer le planning d'utilisation des salles ! ■

+ d'infos sur : www.royan-accueil.com



CADRE DE VIE

HPME : ON N'EST PAS TOUJOURS À LA PLAGE...

Allez on vous le dit! HPME signifie Hygiène, Plages, Marchés et Ecoles. Ce service aux multiples facettes n'est pas seulement en charge de la gestion des tentes et autres matériels qui, l'été, fleurissent sur nos plages. Il veille sur la ville en bien d'autres occasions.

PAR F. KLIMMECK ■ f.klimmeck@mairie-royan.fr

Marché central et marché du parc



Le service assure l'entretien et le nettoyage des marchés (compacteurs, allées, réseaux, vides sanitaires, vitres, toitures des bancs, locaux déchets), 7 jours sur 7 pendant les fêtes, ainsi que l'été. Les 24 et 31 décembre, les marchés sont ouverts jusqu'à 17h, le nettoyage a donc lieu de 17h à 20h. Les agents travaillent tous les matins de 6h à 09h30 et les après-midi, de 12h30 à 17h en hiver, de 13h à 17h30 en été. Soumis à des horaires matinaux et garants des bonnes relations avec les commerçants, les agents travaillant sur ces sites sont particulièrement sollicités.

Sanitaires publics

La ville compte dix sanitaires publics en hiver, 15 en été. Trois agents en assurent l'entretien et le nettoyage. Les sanitaires sont ouverts tous les jours, en hiver de 7h à 12h et de 14h à 19h, en été de 6h à 21h. Cinq saisonniers sont recrutés à cet effet pour la saison estivale.

Aires de jeux et équipements sportifs

L'entretien et le contrôle visuel des 15 équipements sportifs et 12 aires de jeux sont effectués tous les jours. Le service se charge de la désinfection des bacs à sable ainsi que de la remise en état des structures

(peinture, changement du gravier dans les aires de réception et remise en peinture de l'ensemble).

Gymnases et stades

Six agents s'occupent de l'entretien des salles, gradins, vestiaires, couloirs, entrées nettoyage des vitres et suivi technique des bâtiments.

Horaires : de 7h à 18h

Pour les gymnases qui sont utilisés 7 jours sur 7, les agents sont d'astreinte en semaine et le week-end.

Magasin

Le magasin fonctionne du lundi au vendredi en hiver, et en saison du lundi au samedi. Il y a environ 250 produits en stock, nécessaires au service.

Par ailleurs, nous effectuons la livraison, sur environ 80 sites, de produits d'entretien et trousse de premier secours.

Plages

Le service des plages fonctionne 7 jours sur 7 de 7h à 20h30 du 15 juin au 15 septembre. Tous les jours 200 tentes, 200 baignoires de



leil, 100 tables, 125 parasols et 150 transats. sont installés sur les plages de Royan (Lido, Paradou, Mirado, Foncillon, Le Chay, Le Pigeonnier, Pontaillac).

30

agents à l'année

35

personnes en renfort pour la saison estivale

220

tentes sur les plages

3 %

d'augmentation de fréquentation des plages en 2010

7 j 7 de 7 h à 20 h 30

sur le terrain

16 h à 18 h 30

pic de fréquentation sur les plages

600 à 800

personnes par jour utilisent les sanitaires situés près de la Poste



Pendant la saison, 30 saisonniers sont recrutés en juillet et 30 en août. De plus, des agents titulaires interviennent ponctuellement.

La mise en place des équipements sur les plages s'effectue à partir du mois d'avril pour les colonnes de douche, les accès handicapés, les totems, les chalets.

Les écoles

Cinq concierges sont chargés de l'entretien et du gardiennage des écoles maternelles et élémentaires. Ils vérifient les jeux, bacs à sables et équipements sportifs des cours de récréation et assurent les petits travaux.

Depuis le mois de janvier 2011, les concierges surveillent les entrées et les sorties des écoles.

Ils travaillent du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45 et de 14h30 à 17h15.



PHOTO : D.R.

Dératisation dans la ville

Des campagnes de dératisation par secteur ont lieu en ville plusieurs fois par an, menées par la société ISS. Le service HPME met en place un marché à procédure adaptée tous les 5 ans et effectue le suivi de son exécution. De plus, au magasin, des produits contre les rongeurs sont mis à la disposition de la population. On peut les récupérer tous les matins du lundi au vendredi. ■

Les plages sont ouvertes cette année dès le 18 juin et ce jusqu'au 18 septembre. De plus, la ville de Royan consent un effort supplémentaire en n'augmentant pas les tarifs de location pour la saison estivale 2011.

FOCUS



PHOTO : D.R.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Les services de la ville de Royan, notamment ceux de l'environnement, du nettoyage et des espaces verts, se sont vus doter, depuis la fin de l'année 2010, de quatre nouveaux véhicules électriques. Ils viennent étoffer le parc existant qui comprenait déjà deux autres véhicules, en service depuis 2005. Cet achat, subventionné à hauteur de 30 % par le Conseil général et le Conseil régional, s'inscrit, ainsi que le souligne le Député-Maire Didier Quentin, « dans notre politique de développement durable ».

BOULEVARD GARNIER

A la suite des travaux déjà réalisés au niveau du Mirado, la collectivité a lancé une nouvelle consultation, comprenant trois tranches distinctes d'une durée de 5 semaines environ. Les travaux seront identiques à ceux déjà réalisés. Ils concernent essentiellement la promenade piétonne, l'itinéraire cyclable, les espaces verts, les trottoirs coté habitations et la réfection complète du réseau d'éclairage.

1^{ère} tranche ferme : en direction du Riveau, sur une longueur d'environ 180 mètres. L'opération va commencer début février, pour une période d'environ 12 semaines. **2^e tranche, dite conditionnelle 1 :** dans le prolongement de la tranche précédente, et sur environ 150 mètres, la durée des travaux est de 8 semaines environ. **3^e tranche conditionnelle 2 :** elle pourrait intervenir au cours de l'automne 2011 et concernerait l'aménagement de l'intersection au niveau du restaurant le « LIDO » entre l'avenue des Jardins et le boulevard Garnier, sur environ 70 mètres.



PHOTO : D.R.



À VOS BOUTURES!

Comme chaque année, la Ville de ROYAN organise un concours de fleurissement. Préparez bûches et plantoirs et soyez créatifs.

PAR E. FAUQUET-MOLL ■ e.fauquet-moll@mairie-royan.fr

Pour y participer, il suffit de vous inscrire, avant la date du 30 juin 2011, à la Mairie de Royan :

- sur place ou par téléphone au 05 46 39 56 56 (Poste 322) ;
- par courrier en renvoyant le bulletin ci-dessous à l'attention du Secrétariat des Adjoints, 80 av. de Pontailac 17201 Royan cedex

Conditions d'inscription : fleurissement visible de la rue. Le jury de la commission extra-municipale « balcons et jardins fleuris » effectuera les visites fin juillet 2011. Les lauréats seront récompensés à la fin de l'année 2011, lors d'une cérémonie au Palais des Congrès.

BULLETIN DE PARTICIPATION AU CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2011

- ☐ Mademoiselle ☐ Madame
☐ Monsieur ☐ Monsieur et Madame

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Catégorie :

- ☐ jardins fleuris ☐ balcons / façades fleuries
☐ résidences fleuries ☐ commerces / entreprises

Merci de noter ci-dessous toutes informations permettant au jury de localiser précisément votre coin fleuri (étage, orientation ...)

.....

.....

.....

.....

En participant à ce concours municipal, vous autorisez la Ville de ROYAN à publier les photos de votre balcon, ou jardin, à des fins de communication interne.

Fait à ROYAN, le

Signature :

UN SERVICE QUI SE MET AU VERT

Grâce au travail quotidien des agents du service des espaces verts, la ville de Royan se voit régulièrement récompensée par les "quatre fleurs" que lui décerne le jury national du fleurissement. Pour rester « au top », nos jardiniers innovent d'année en année, ce que Royannais et visiteurs apprécient toujours avec autant de plaisir.

PAR P. COUDERC ■ p.couderc@mairie-royan.fr

Avec 148 hectares d'espaces verts, Royan est une ville verte et fleurie et les équipes qui en assurent l'entretien ne manquent pas de travail !

Les deux grandes périodes de plantation ont lieu au printemps et à l'automne. Les agents peuvent compter sur l'abondante production des serres municipales, situées route de Maisonfort, pour choisir les 250 000 fleurs qui égaient chaque année les 280 massifs et suspensions répartis sur l'ensemble de la commune.

S'y ajoute un patrimoine arboricole de 6 500 arbres qui fait également l'objet de toutes leurs attentions.

Il s'enrichit régulièrement de nouvelles espèces, à l'image de celles récemment plantées dans les jardins de l'hôtel de ville, pour remplacer des arbres malades, âgés ou qui ont trop souffert lors de la tempête Xynthia.

Le rôle du service est d'autant plus important qu'il participe ainsi au respect de la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) qui est actuellement en vigueur à Royan et qui devrait elle-même connaître prochainement une évolution.

De même, il s'inscrit dans une démarche de développement durable que la collectivité souhaite intensifier dans tous les domaines qui relèvent de sa compétence.

*Renseignements : Service des espaces verts,
68 route de Maisonfort, tél : 05 46 05 81 13.*



PHOTO : D.R.



L'EAU ... À LA LOUPE

De nombreux courriers ont été adressés à la Mairie demandant des précisions sur la double facturation des services d'eau potable à Royan. Explications :

La production et la distribution de l'eau potable est une compétence de la Ville de Royan.

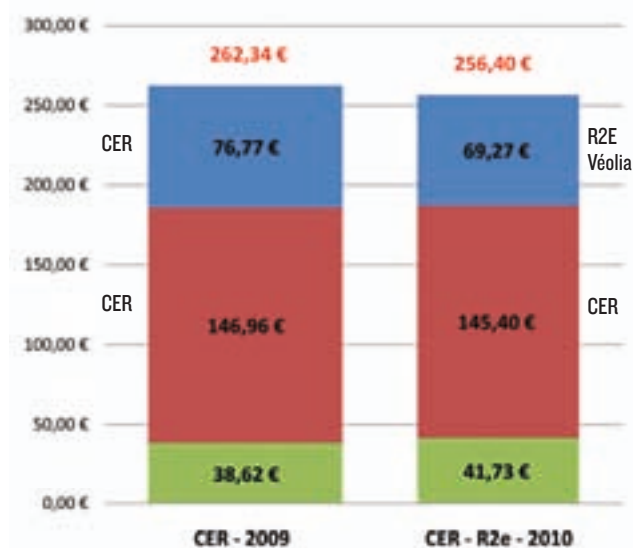
Depuis le 1^{er} janvier 2010, celle-ci est exercée, à l'issue d'une procédure de mise en concurrence, par la Société R2E - filiale de VEOLIA-, qui avait fait l'offre la plus intéressante, et non plus par la Compagnie des Eaux de Royan (CER). Par ailleurs, la collecte et le traitement des eaux usées relèvent de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), qui en a confié l'exploitation à la Compagnie des Eaux de Royan (C.E.R.).

En 2010, contrairement à nos recommandations la Compagnie des Eaux de Royan (CER) a refusé de faire facture commune avec la société R2E.

Cette décision éminemment regrettable a suscité une interrogation chez certains consommateurs qui ont reçu quatre factures au lieu de deux !

Il n'en demeure pas moins que **le montant cumulé de ces factures d'eau, (production, distribution, assainissement) en euros constants, est moins élevé qu'auparavant**, comme en témoignent les tableaux ci-dessous, pour une consommation moyenne de 100 mètres cubes, en 2009 et en 2010.

Désormais le prix payé par les consommateurs royannais pour la production et la distribution de leur eau potable est parmi les plus compétitifs de la Charente-Maritime. ■



Comparatif du prix de l'eau entre 2009 et 2010

■ Organismes publics
■ Traitement des eaux usées
■ Distribution d'eau potable

Le château d'eau de Belmont, architecte Guillaume Gillet



PHOTO: D.R.

« NOUS Y ÉTIIONS. PAROLES D'HABITANTS »

Depuis cet automne, les adhérents de Pensa inscrits à l'atelier « Connaissance de votre ville » se retrouvent une fois par mois au Palais des Congrès pour assister aux projections des documentaires de la série « Nous y étions. Paroles d'habitants de la poche de Royan ».

PAR I. DEBETTE ■ i.debette@mairie-royan.fr

es films ont été tournés par Jacques Daury, Inspecteur de l'Education Nationale en retraite et Michel Gémon, réalisateur. Tous deux ont rencontré, il y a quelques années, des dizaines d'hommes et de femmes qui ont vécu le Royan de l'Occupation, du Bombardement, de la Libération et de la Reconstruction. Rappels tendres ou cocasses, graves ou douloureux. Les auteurs ont récolté un maximum de souvenirs des témoins de cette période, leur faisant raconter leur vie personnelle, dans la mesure où elle avait un lien avec l'histoire : « On avait laissé les gens parler : s'ils fanfaronnaient un peu au début, au fur et à mesure de l'entretien, ils devenaient beaucoup plus sérieux. Il est apparu rapidement que les témoignages pouvaient s'enchaîner. Il y avait une continuité d'idées. » Jacques Daury insiste sur l'urgence à recueillir ces souvenirs, patrimoine oral, fragile et périssable, pour le transmettre aux générations futures. Chaque documentaire regroupe une cinquantaine de témoi-



PHOTO: D.R.

Michel Gémon, réalisateur, Isabelle Debette, animatrice culturelle, Jacques Daury, inspecteur de l'Education Nationale en retraite

gnages. Lors de la projection sur l'Occupation, il y avait ce grand-père, qui se souvenait, encore gamin, avoir accepté la tartine beurrée tendue par un officier allemand. Il avait faim mais s'excusait presque de son geste : « J'ai mordu dedans », soufflait-il, en se demandant encore si la scène, photographiée, n'avait pas servi la propagande du régime nazi.

Ces DVD sont disponibles à l'Office Municipal du Tourisme, à la Maison de la Presse et au Musée de Royan.

DOUBLE NEUF

Elles sont jumelles, st-georgeaises et vont fêter leurs 99 ans. Selon le Guinness World Record, Lucienne et Raymonde sont les jumelles les plus âgées au monde. Un livre de photographie saisit au quotidien leur joie de vivre.

PAR MA.ROY ■ mab.roy@micro-media.com

Nées en septembre 1912, Lucienne et Raymonde ont traversé le siècle, avec un solide appétit de vivre et une curiosité toujours en éveil. Confrontées aux guerres, aux deuils, à la formidable accélération des techniques, elles ne se sont jamais départies de leur « positive attitude », cette nouvelle martingale du « Bien vieillir ». La photographe Diana Gran a saisi ce sourire permanent qui flotte sur le quotidien des demoiselles de St-Georges. En fixant ces instants apparemment anodins, apéros de l'été, balades sur la plage, coffret à bijoux et impeccable mise en plis, l'auteure du livre nous renvoie à notre propre façon d'envisager la vie. Cet ouvrage de « philosophie visuelle » comporte également une courte histoire des jumelles illustrée de photos anciennes, ainsi que les réflexions d'un médecin sur les clés de la longévité.

Diana Gran, « Le secret des jumelles », éditions Bonne Anse, 2010
Les Editions Bonne Anse : www.micro-media.com/bonne-anse



PHOTO: D.R.

Le Député-Maire Didier Quentin entouré de l'équipe du livre, la photographe Diana Gran, l'éditeur Pierre-Louis Bouchet et les deux sœurs Lucienne et Raymonde



Nouveau concept : un ouvrage de philosophie visuelle



UN GRAFFITI POUR EPODE

Le graffeur Royannais Remy Blutaud met son aérosol au service des actions de prévention santé de la ville de Royan. Pulvérisé sur 6 m², le message devrait passer.

PAR A. REMY ■ a.remy@mairie-royan.fr



Rémy Blutaud (www.eclipscreation.com), 28 ans, a commencé à peindre à l'aérosol en 1998. Intéressé par l'architecture, il a rapidement remplacé les plans par des dessins sur les murs. A la fin du lycée, après avoir enchaîné quelques emplois dans la restauration, il crée son entreprise d'arts et décoration en 2008. La technique du graffiti, empreinte de liberté, permet à Rémy Blutaud de voyager, en cherchant de nouveaux lieux d'expression, de bousculer les normes, d'enrichir ses connaissances, sa culture et sa technicité. Aujourd'hui, Rémy met son art au service de la santé et de la sensibilisation des familles. Un graffiti pour le programme municipal EPODE (Ensemble, Prévenons l'Obésité des Enfants) est en cours de réalisation. Le support est un panneau de plus de 6 m². Cette œuvre sera bientôt installée dans la ville.

FRAICH'ATTITUDE

Dans le cadre du programme EPODE (Ensemble Prévenons l'Obésité des Enfants) et pour la troisième année, la Ville de Royan participe à la nouvelle édition de la Fraîch'attitude organisée par INTERFEL (Interprofession des Fruits et des Légumes Frais). Rendez-vous le mercredi 8 juin 2011, Place Charles de Gaulle.

PAR A. REMY ■ a.remy@mairie-royan.fr



Du Goût à la Santé

Le rôle de la nutrition dans l'apparition des maladies chroniques est aujourd'hui bien connu. Notre alimentation a une influence incontestable sur notre santé. Les fruits et les légumes jouent un rôle préventif et prépondérant grâce à leurs qualités nutritionnelles. Bien que les consommateurs aient pris conscience de ces bienfaits, la mise en pratique ne suit pas forcément. La modernité alimentaire crée une surabondance de normes, de messages et d'injonctions plus ou moins contradictoires dans lesquels le consommateur a du mal à se retrouver. Au milieu de toutes ces recommandations, il en oublie parfois les choses simples et naturelles. Pourtant, au-delà du fait que l'organisme doit satisfaire ses besoins, il ne faut pas perdre de vue que se nourrir reste une source de plaisirs multi-sensoriels, de convivialité, de découvertes... Chaque année, la journée fraîch'attitude lance de nouvelles actions à Royan et amplifie ses objectifs. Les fruits et légumes de saison sont à privilégier. Nous pouvons profiter de la multitude de produits pour varier nos envies, notre cuisine et ainsi initier petit à petit nos enfants au plaisir des fruits et des légumes. Le plaisir et le goût sont des leviers très importants dans l'apprentissage du « bien-manger ». Ils peuvent également contribuer à freiner les dérives d'une alimentation déséquilibrée, trop riche, trop grasse, trop sucrée, et ainsi participer à améliorer les comportements alimentaires et la santé en général. Cette année encore, les acteurs de la fraîch'attitude seront présents pour conduire de nombreuses actions. Pour se faire plaisir en se faisant du bien, venez participer aux animations et déguster des fruits et des légumes frais le mercredi 8 juin 2010 sur la Place Charles de Gaulle.

CONFÉRENCE SANTÉ

La ville de Royan organise, en partenariat avec les Lions clubs de Royan et de Saujon, une conférence sur le don d'organes, animée par le professeur Cabrol le jeudi 12 mai 2011, à 18h30 au Palais des Congrès de Royan (entrée libre).

Avec la participation de :

Vincent Aparici,

Responsable Grand Sud de l'ADICARE

Docteur Christian Lamotte,

Médecin chef adjoint de l'agence de Biomédecine Sud-Ouest

Renseignements : sante@mairie-royan.fr.



PHOTO : D.R.



Naissances du 18 octobre 2010 au 28 février 2011

BARRIÈRE Baptiste ; BERGEAUD-PETIT Timéo ; BOUQUET-BREX Vianney ; CASSOULET Lou ; DAUDET Yaël ; GAUTIER Thibault ; GRANDHOMME Clovis ; KLIMMECK-HAMBLI Jerzy ; LAMOTTE Ambre ; LASSERRE Virgil ; LOUVRIER Emilie ; MOREL-GOMAR Manao ; PAILLARD Lola ; BERNARD-PICHOT Zoé ; FOUCHIER Nina ; GUILLIORIT Nell ; GUINOISEAU Maïly ; HILLAIRE Yona ; LALOUE Ninon ; LEHOUX Léo ; MAUX BONNAUDEAU Loona ; TOURNADE Yann ; YASSINE Samia ; ALIPRENDI Milan ; BARRAS Loeva ; FOUCHÉ Kylian ; FOURNIER Côme ; KUNTZMANN Blanche ; LE-LONG Aurélia ; MEMBRUT Matis ; PAPON Jade ; PELEAU Matis ; ROSSELLO-BLANCHIER Maël ; ROUSSET Chloé ; SAUSSE Luna ; VERNOUX Ancelin ; VINCENT Arthur ; ZAGAR Sarah ; ASSÉMAT Victoire ; DA SILVA-CURY Marcus ; GINESTET-MALLIER Lohan ; LETARTRE Luna ; LIEVAL Tess ; PASLIN Li Ya ; ROY Grégory ; SOCHABARGEAS Lou ; BIENVENU-CASELLATO Luca ; BONNET Célestine ; CHRISMENT Maxime ; COUSTENOBLE Ninon ; GAUDEFROY Titouan ; HEMARD Célian ; JOUSSET Timéo ; LEVAREC-ANDRÉ Léanne ; LEYRAT Jade ; MATHON Annissa ; MAZEAU Marin ; PALUAULT Tanaïs ; PATOU Lucile ; PATRIN Ethan ; PAULO FILIPA ; RIVIÈRE Enaho ; ROULLET-CHERY ABÉLARD Hugo ; SALLIER-CUISINIER Maïla ; BLONDIN Dorian ; BOUTET Clara ; BOUTET Sheryl ; BRUNET Thomas ; DIVET Louison ; FELTAIN Shanice ; JOECKEL Nohan ; LAMOUREUX-MEULAN Kenzo ; PROSPERO Marilou ; RODRIGUE Ali-zée ; THORAVAL Zack ; TRENTESAUX-ROSA Y RODRIGUEZ Elisabeth ; DUCLOS Camille ; FRAGNEAU Rémi ; GAUTHIER-RIGOLET Ethan ; GOULEVANT Margaux ; GUEI-REMBERT Taomay ; GUINARD Malo ; LANOUE Victoire ; LOUVRIER Thomas ; MAUX-PELTAN Killiane ; MOIZEAU Chiara ; PAPINAUD Evans ; RASSAT-FLORIANT Kilian ; SALLÉ Léla ; VICAINNE-BENARD Hélène ; VÉRON Amaël ; ADELIN Edén ; BERNARD-MORIN Sofia ; CARRÉ Loris ; DESHAIES Jade ; FESSEAU Prune ; GUILLEMAIN Noah ; HERVÉ Léon ; JAULIN Noa ; LAUPIES Maël ; LE BRAS Léna ; LEPETIT Malone ; RIBIÈRE Lilou ; RIFFAUD Lily ; SIMON Illan ; TROUVÉ Hé-lia ; AUGER Sacha ; BERGAULT Timéo ; BOISSON Valen-tin ; BOREL Ryan ; BOURGHELLE Kyliana ; DELHOMME Chloé ; DEMESTRE Sohane ; DURAND Timéo ; JOUS-SON-BERNE Maloue ; MONTOURCY Thibault ; MORIN Nathanaël ; NASRUTDINOVA Fatima ; RENAUD Alexis ; RIVIÈRE Maëlann ; ROY Noémie ; SAUNIER Sévan ; VIGNEAUD Erwan ; ALEXANDRE Hugo ; AUZOUX Azeliz ; CLEYRERGUE Donovan ; CLEYRERGUE Esteban ; GALLIARD Joakym ; MARQUIS Noa ; MARQUIS Téo ; MELLIER Baptiste ; MOREAU Coline ; NEAUD Lola ; RABAH Lukas ; ROUX Lynnsa ; SALLE Eliote ; THI-

BAULT-BODET Timmy ; THITECA Augustin ; BARROT Eloïse ; COLUCCI Léana ; DEMOUSTIER Yanis ; DERRIEN-MONTEAU Nino ; GOMBEAU Jean-Eric ; GOUINAUD Aurélien ; MIOT Adèle ; BARBIER-BONDARNEAU Mathis ; BENNANI John-Adam ; BERTHELOT Juline ; BRINDEAUX Faustine ; CHATAIGNER Noé ; DECOU Timéah ; DESLANDES Luna ; DUMAS-DEBLOCK Lorette ; GIRAUD Camille ; GUENNOUN Inaya ; LARTIGUE Louis ; MEAU Ange ; MENEGHETTI BROCHON Marina ; MONTICO Léona ; PELTIER Léna ; RAMDANE Ezekiel ; RAZAT Alban ; TRAMBLÉ Harry ; CASTINCAUD Jules ; HAILLARD Hanaé ; HUPIN Yoni ; KHABIOUI Abdarrahmane ; LAVERRIÈRE Louna ; POINOT Suan ; BAUDET Léa ; BESSEAU Ruben ; BOBIN Louis ; BOURDELOUX Katleen ; BRASSAUD Luna ; CARPIER Gabin ; HAINAUT Nina ; LACASSAGNE Cléopée ; LELAURAIN-MAÏANO Lana ; MOREAU-DOUBLET Loëva ; PAURION Angèle ; PIAUD Capucine ; SCHAKMAN Kaiyssan ; BRULIN Lorenzo ; DUPONT Lila ; GAROT Kylian ; MOREAU Matthias ; MOUFLIH Jade ; TANTIN Mathilda ; TESTU Charline ; VIAUD Esteban ; BOYER Maya ; BROSSARD Janis ; DUBOIS-COURBEBASSE Arthur ; FAUCHERAND Victor ; FOFANA Ismaël ; GAUTRET Emma ; GRIZON Noan ; GRÉGOIRE Louise ; GUINOT Médézyse ; HELALI Soline ; HERAudeau-CALLET Lily ; JALBY Jessy ; JOLIVET-BARRILLEAU Emma ; LABORDE Cathy ; LEBOEUF Charlotte ; ROQUE Clément ; TARDIEU Gabriel ; ALLALI Rayan ; BOSSÉE Nathan ; HECKMANN Antoine ; JULIEN Gwen-aëlle ; LAGARDE Elijah ; LEGENDRE Ruben ; PERNELET Soline ; VINCENT Gabrielle ; ALEXIS Nolann ; COTARD Hugo ; DRAHONNET Noah ; GIRARD HYAUMET Léna ; GOMES Lilou ; GOURBEUIL Kenny ; HAYE Manon ; MÉNARD Kylian ; MÉNIER Léo ; POINTAL Théo ; WALTER Kéwann ; BURAUD Basile ; CHABANE Noham ; CHADUTEAU Emma ; CHARDAVOINE Timéo ; CHARPENTIER-CHARBONNIER Timéo ; CHASPOT Léonie ; DUMOULIN Julien ; FAGALDE Jon ; FELIX Lou ; GARLINSKI Eva ; GOUSSELAND Angéline ; QUERON Malaury ; RATEAU Catheline ; REHORST-LOUIS Kellya ; SOLVET Wallys ; VILATTE Izia ;

Mariages du 18 octobre 2010 au 28 février 2011

ARRIVÉ Jean-Pierre et MICOSSI Sandrine. BIGNON Jérôme et BLAY Béatrice. HERBERT Jean et MÉNARD Marie-France. JOUANNIN Jean-Louis et GAILLEDRAAT Annie. WINTERSTEIN Johnny et DORKELD Sylvie. GUILLAUD Eric et CASAGRANDE Fabienne. BIANCHIN Claude et LOISEL Katia. GAYRIN Jonathan et LEFEVRE Cécile. CHARRET David et PRADEAU Sophie. MOLINIER Nicolas et RÉAL Gabrielle.



IN MEMORIAM

Par Bernard Giraud, premier adjoint au Maire de Royan.

André-Pierre Ruffet nous a quittés le 22 février 2011 dans sa 104^{ème} année. Né le 30 janvier 1908 à Saint Quentin du Dropt, aux confins du Lot et Garonne et de la Dordogne, il était le doyen des Royannais.

Il avait terminé sa carrière d'enseignant comme directeur de l'école des garçons de Saint de Georges de Didonne dans les années soixante, et demeurait dans notre cité depuis 1959. Il aimait sa maison de la Rue Font de Cherves qu'il n'avait jamais quittée et où il s'est éteint paisiblement. Nous étions à ses côtés, nous ses anciens élèves, le jour de ses

103 ans accompagnés de Didier Quentin le Député Maire. Il nous avait alors dit ce poème qu'il avait composé autrefois, comme des dizaines d'autres. Il nous avait dit aussi combien il était émerveillé par le mystère des origines de l'univers, par l'immensité de celui-ci et nous avait fait part de ses interrogations sur l'au-delà. Homme de culture, humaniste et courtois, il nous avait donné le goût de la langue française, des sciences et de la poésie. Nous l'avons accompagné jusqu'à sa dernière demeure, dans cette terre du Périgord qu'il n'avait jamais oubliée et où il repose aux côtés de ses ancêtres.

OPTIMISME

*Je vogue sur les flots houleux de mon destin
Comme un vaisseau chargé de voiles
Et, le regard fixé sur mes blondes étoiles,
J'attends avec espoir les vibrants lendemains.*

*Que m'importent la pluie, la tempête, le vent
Et le roulis et le tangage
Pourvu qu'au clair matin chantent mes équipages
Et que mon gouvernail commande au flot vivant.*

*Que m'importent la pluie, la tempête, le vent
Et le roulis et le tangage
Si je sais que demain, en montant sur le pont,
Je surprendrai, sortant de l'onde,
Les lumineux sommets de quelque Nouveau Monde
Sur lesquels flotteront bientôt mes pavillons.*

*Je vogue sur les flots houleux de mon destin
Comme un vaisseau chargé de voiles
Et, le regard fixé sur mes blondes étoiles,
J'attends avec espoir les vibrants lendemains.*

**André-Pierre Ruffet, « Poètes du Périgord » (1900-1956).
Les Éditions d'Aquitaine, 63 Rue Clément Bordeaux.**

André-Pierre Ruffet et ses élèves de l'école de Saint-Georges-de-Didonne.



PHOTO : D.R.



PHOTO : D.R.

Décès du 18 octobre 2010 au 28 février 2011

BOURSIER Dominique, 44 ans ; DURAND Denise, épouse POUPEAU, 80 ans ; GELLIOT Jean, 85 ans ; BLANC Françoise, épouse DUBAN, 66 ans ; GARIOUD Carmen, veuve LE BOURHIS, 88 ans ; BROUSSEAU André, 84 ans ; CHARRIT Nicole, épouse RENAUD, 61 ans ; GENDRONNEAU Thomas, 31 ans ; DUTARTRE Philippe, 70 ans ; MOULARD Denise, veuve DUHAZÉ, 95 ans ; SOOR Robert, 82 ans ; FIN Louis, 73 ans ; GUIONNEAU Lucette, veuve GIRARD, 91 ans ; HERMAND Jacques, 83 ans ; LUCAZEAU Thérèse, veuve CORNET, 84 ans ; MEUNIER

Hélène, veuve CHAPUT, 88 ans ; TALON Paulette, veuve JAULARD, 87 ans ; PINNA Guiseppa, veuve BOURNONVILLE, 100 ans ; BOUYER Geneviève, veuve LABADIE, 86 ans ; DELHUMEAU Robert, 90 ans ; DURON Claudine, épouse DUTREUIL, 84 ans ; FOUGERET Jean, 82 ans ; APPELGHEM Marie, veuve HUYGEBART, 96 ans ; ROULEAU Alfred, 86 ans ; PERSE Lucie, veuve GIRAUD, 82 ans ; SEBAHI Pierre, 82 ans ; WALKER Marie-Dominique, 63 ans ; BRICOU Christian, 74 ans ; DÉGAGÉ-PHALANCHER, veuve THÉVENIN, 89 ans ; JONCOUX Jacky, 73 ans ; PERRET Nolann, 0 ans ; BERNARD Marie-Claude 60

Décès du 18 octobre 2010 au 28 février 2011

ans ; BIBARD Martine 56 ans ; CONTE Jacques, 81 ans ; BRINDEAUX Michel, 77 ans ; GAILLARD Ginette, 85 ans ; GEKIERE Philippe, 45 ans ; HUBERT Michel, 71 ans ; HUEBER Emélia, veuve LESCURE, 92 ans ; LANNE Andrée, épouse FEHRENBACH, 86 ans ; BROUSSARD Jean, 71 ans ; MACHU Henriette, épouse PONS, 85 ans ; BROCAS Jean-Pierre, 79 ans ; CARDINALI Louis, 71 ans ; DE REGNAULD DE LA SOUDIERE Charles, 96 ans ; CHAUVET Martine 55 ans ; LAGOUTTE Joëlle, veuve PICAUD, 66 ans ; SAUDAX Jacqueline, veuve PICARD, 89 ans ; DUPUIS Ginette, veuve JERDONNET, 74 ans ; LEGRAND Léo, 66 ans ; PARISOTTO Rolland, 96 ans ; VILLEVAL Cécile, veuve JEANMART, 92 ans ; MAGUIER Yvon, 90 ans ; DE MONTALEMBERT DE CERS, veuve RACINE, 98 ans ; DECLEIN Pierre, 78 ans ; DEPRINCE Eléonore, 88 ans ; LE GUIASTRENNEC Christiane, veuve FILLEUL, 92 ans ; LUCAS Michel, 73 ans ; THIRIAUX Charlotte, veuve REMIGIUS, 91 ans ; ZAKRAOUI El Mouloudi, 67ans ; BLAIS Claude, 81 ans ; BOURDIER Jacqueline, 87 ans ; CAMBUZAT Denise, épouse JACQUET, 78 ans ; DALOU-ISINGRILNI Lorenzo, 0 ans ; DESGABRIEL François, 87 ans ; GUIONNEAU Madeleine, 87 ans ; JARDRY Michel, 83 ans ; LEMOINE Germaine, 99 ans ; MIGRAND Claudine, épouse GUERIN, 77 ans ; ROUX Didier, 79 ans ; THÉZÉE Marc, 79 ans ; BANCON Henriette, veuve THÉODORE, 86 ans ; BOYKO Nadia, veuve LATOUNIOTTE-PERS, 84 ans ; ZELLER Marguerite, épouse SCHULZ, 90 ans ; GUÉRIN Gilbert, 82 ans ; SEIGNERIN Yvan, 80 ans ; CHEVALLIER Ginette, épouse DESSENDIER, 89 ans ; DADOU René, 85 ans ; LECEUVE Marguerite, 82 ans ; GOMEZ Jean, 80 ans ; TRAIN Michel, 77 ans ; VIÉSIER Ginette, 72 ans ; BRAUDEAU Yvonne, veuve GIRAUD DU POYET, 90 ans ; GONNORD Jeannine, épouse FOURREAU, 67 ans ; LASJAUNIAS Raymonde, veuve FLOCH, 89 ans ; LEMOINE Noël, 59 ans ; THEVREY Germaine, veuve PÉRAUDEAU, 90 ans ; BOISNARD Lucette, veuve CONSTANTIN, 85 ans ; BONNISSOU Jean, 89 ans ; MARTINET Simone, veuve AYMARD, 85 ans ; GUÉRIN Maurice, 91 ans ; NIVET Jeanne, veuve RAMIZ, 92 ans ; RUFFET Pierre, 103 ans ; TARDIEU André, 81 ans ; TEXANDIER Yves, 63 ans ; TEXIER Jean, 85 ans ; CHAIGNEAULT Christophe, 46 ans ; GIRAUD Michel, 64 ans ; LANNOT Juliette, veuve MIROUZE, 96 ans ; LAVERGNE Janine, veuve PASQUET, 85 ans ; MOUSSET Lucien, 90 ans ; RENOUX Ginette, veuve FAVRE, 87 ans ;



OPPOSITION

UNION EN MOUVEMENT

Le mois de mars a été marqué par la présentation du Budget Primitif de notre ville. Le cadrage budgétaire se fissure économiquement et socialement et freine les investissements majeurs qui restent pourtant moteurs de l'économie Royannaise. Les clés d'un budget doivent être de maîtriser les charges de fonctionnement sans nuire à la qualité du service public, dégager une capacité d'épargne, et maintenir un niveau d'investissement sur l'ensemble de Royan. Ce n'est pas le cas !

PAR J.-M. DENIS ■ jmdenis@wanadoo.fr



La rigueur n'est pas synonyme d'austérité. Elle permet au contraire de poursuivre le développement du service public et de soutenir, par ailleurs, l'activité dans un contexte économique marqué par la fragilité de la reprise.

Par temps de rigueur, on n'augmente pas le budget de communication et encore moins celui des manifestations +31%.

Ce budget est présenté dans la grande lamentation du passé (+ 3.276.000 € 2007 au compte administratif).

Nous sommes au point mort avec seulement deux investissements majeurs : 300 m du boulevard Garnier, la réfection de l'auditorium et des études de maîtrise d'œuvre au coût exorbitant pour le quai des sabliers et la grande salle du palais des congrès (+ 350.000 €).

Le député-maire tente de masquer ses erreurs et ce cruel manque de perspectives à l'aide d'artifices de communication.

Ses projets décriés ça et là : la maison du tourisme, la réorganisation de la tâche verte, le multiplexe cinématographique avec bowling ne sont plus à l'ordre du jour.

La rénovation de notre voirie représente 0,8% du budget investissement.

Royan perd de son attractivité : nos écoles ferment régulièrement des classes à chaque rentrée scolaire ; l'entrée de Royan par la RN150 est statut quo ; les entreprises type T.P.E ou P.M.E s'installent sur vaux sur mer, saint Sulpice, Médis voire Saujon ; absence de politique offensive du CAREL déficitaire depuis la première fois (- 329.000 €).

Il faut se réjouir du label « Ville d'art et d'histoire » et espérer que ce label soit pérennisé dans le temps en harmonie avec le cahier des charges du ministère de la culture, à savoir si la grande roue ou l'installation d'un cirque sont en accord avec l'orientation générale de la politique nationale.

Je constate un budget plus que terne avec une absence de dessein d'avenir.

Le Royan de demain se décide aujourd'hui aussi j'en

appelle à tous pour travailler sur des dossiers majeurs comme l'attractivité de notre cœur de ville, de la mise en valeur du chemin du littoral, d'un pôle d'échange multimodal de tous les arts, des nouvelles cartes de formations pour notre C.A.R.E.L, un vrai pôle social du 3e âge, un plan de circulation harmonieux, un pôle au service du sport et de la santé, un Royan nature intégrant les jardins du monde... Il faut de l'intelligence humaine aux commandes et faire le pari de l'intelligence collective.

La politique communale actuelle est la résultante d'une crispation avec l'Agglomération Royan Atlantique, le conseil régional (cf. Lycée Curie) et même le conseil général.

L'identité de Royan n'est pas celle d'un maire soucieux de ses mandats électifs mais d'une démarche élargie pour faire rayonner Royan.

Ma conviction est que la crédibilité trouve sa source dans l'unité de la pensée et de l'action. Une démarche concertée s'impose pour retrouver efficacité et crédibilité.

En ces premiers jours du printemps, un coup de chapeau au personnel des espaces verts pour la qualité de leur travail !

Continuez à nous écrire pour insuffler une nouvelle dynamique de proximité pour une Union En Mouvement. ■

ROYAN AVEC VOUS

Budget 2011 : L'Etat UMP, confronté aux déficits provoqués par les baisses d'impôts aux plus riches, essaye de les faire compenser par une austérité sévère imposée aux collectivités locales.

PAR J. GUIARD ■ j.guiard@mairie-royan.fr

Alors que l'indice des prix a augmenté, selon l'INSEE, de près de 2% en 2010 (et menace de déraiper en cette fin de premier trimestre 2011), le gouvernement poursuit sa politique d'asphyxie des collectivités locales. Ainsi, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), attribuée par l'Etat à notre commune, diminue de 1,6% en 2011, alors qu'elle avait déjà diminué par habitant en 2009. Qui plus est, le gouvernement a annoncé son intention de geler, pendant trois ans, les dotations attribuées aux collectivités locales. Ce sont ainsi plusieurs centaines de milliers d'euros qui manqueront aux recettes de notre commune.

Ceci ajouté aux menaces qui pèsent sur les finances de la ville, en raison des choix hasardeux et des erreurs de la gestion passée, c'est en définitive un budget soumis à de fortes contraintes qui a été présenté au Conseil municipal. Un budget dans lequel les dépenses d'entretien de la voirie, utiles à la qualité de la vie quotidienne de nos concitoyens, restent insuffisantes, à l'exception de

l'investissement de prestige que constitue la réhabilitation du Boulevard Garnier. Un budget qui ne comporte aucune ligne consacrée au logement. Un budget où la « contraction » des dépenses de personnel (pour reprendre l'expression de l'Adjoint aux Finances) signifie, en clair, des départs non remplacés. Mais moins d'employés municipaux, c'est aussi moins d'entretien de la voirie, des espaces verts, des édifices et équipements publics, moins de services pour les écoles, la jeunesse, les personnes âgées, moins de moyens humains pour répondre aux besoins de la population.

Ainsi, d'année en année, les collectivités locales se trouvent de plus en plus confrontées à un terrible dilemme : ou bien augmenter les impôts reposant sur les ménages, ou bien réduire les actions répondant aux besoins de la population... et parfois les deux ensemble.

Pourtant, de nouvelles ressources pourraient être dégagées. Toute la question est qui doit payer ? Au lieu de supprimer la taxe professionnelle et d'exonérer ainsi les entreprises de leur participation financière aux équipements collectifs dont elles bénéficient, on pourrait, au contraire, élargir l'assiette d'imposition aux actifs financiers (5000 milliards d'euros !) des grandes entreprises, aujourd'hui sous-imposées. A un taux de 0,5%, cela ne risquerait pas de les mettre en difficulté et permettrait d'abonder les finances des collectivités locales de plus de 380 euros par habitant. On mesure la bouffée d'oxygène que cela procurerait à une ville comme la notre !

Les élus de l'opposition de gauche, « Royan avec vous », ont déposé un vœu demandant « au gouvernement de revenir, à l'occasion d'un collectif budgétaire, sur sa décision de geler les dotations aux collectivités locales et de permettre des dotations exceptionnelles aux collectivités en difficulté ». Ils ont également voté contre le budget. ■

À ROYAN !

SUR L'ESPLANADE DU STADE, EN PLEIN AIR, PRODUCTION I14 PRÉSENTE :



MERCREDI 10 AOÛT 2011 à 21H

VENDREDI 12 AOÛT 2011 à 21H

Locations

Points de vente habituels : Leclerc, Intermarché,
Auchan, Carrefour, Cultura, Fnac, www.ticketnet.fr.

Résa et infos au 05 46 39 27 87

www.productionI14.fr : n° licence 141238/106954